



Société de gestion du Fonds Jeunesse

Évaluation des impacts du Fonds Jeunesse Québec

Rapport final

17 mai 2005

**JOHNS & N^{INC.}
R & Y**

EXPERTISE ET SERVICES EN ÉVALUATION

Équipe de projet de Johnson & Roy inc. :

Hélène Johnson, consultante, chargée de projet

Sylvie Roy, consultante

Jacques Gagnon, consultant

Patrick Moran, consultant

Ana Gherghel, professionnelle de recherche

Fabrice Gagnon, professionnel de recherche

Interlocuteurs de la Société de gestion du Fonds Jeunesse :

Catherine Ferembach, directrice générale (2002-2004)

Nicolas Morand, directeur général actuel

Jérôme Samson, responsable de la base de données du FJQ

Michaël Barbieux, responsable de la base de données du FJQ

Révision linguistique :

Corinne Kempa

Remerciements

Au nom de l'équipe de projet de la firme Johnson & Roy, nous adressons nos sincères remerciements à la direction de la Société de gestion du Fonds Jeunesse et plus particulièrement à M. Nicolas Morand et à M^{me} Catherine Ferembach, pour la précieuse collaboration qu'ils nous ont apportée tout au long de notre étude. Notre reconnaissance va également à MM. Jérôme Samson et Michaël Barbieux, responsables de la base de données du Fonds, qui nous ont fourni les nombreux états statistiques indispensables à la bonne marche de notre évaluation. Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude aux promoteurs et aux nombreux jeunes qui ont chaleureusement accueilli l'équipe d'évaluateurs lors de la réalisation des études de cas et qui ont participé à la collecte des informations nécessaires à la réalisation de ce rapport d'évaluation final.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1 MANDAT ET OBJECTIFS D'ÉVALUATION.....	2
2 MÉTHODOLOGIE	3
2.1 BASE DE DONNÉES DU FONDS	3
2.2 SONDAGE PAR INTERNET AUPRÈS DES PROMOTEURS	4
2.3 ÉTUDES DE CAS.....	4
2.4 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET MISE EN LIEN DES INFORMATIONS	5
3 RÉSULTATS : PROJETS TERMINÉS AU 31 DÉCEMBRE 2004	6
3.1 RÉSULTATS QUANTITATIFS PROVENANT DE LA BASE DE DONNÉES DU FJQ	6
3.1.1 <i>Portrait global des activités du Fonds</i>	7
3.1.2 <i>Analyse de l'apport financier du Fonds basée sur les projets terminés</i>	8
3.1.3 <i>Impact des projets sur les jeunes</i>	15
3.1.4 <i>Faits saillants de l'analyse des données statistiques disponibles</i>	20
3.2 RÉSULTATS PROVENANT DE L'INFORMATION QUALITATIVE RECUEILLIE	22
3.2.1 <i>Rappel des faits saillants de l'enquête électronique</i>	22
3.2.2 <i>Analyse des données provenant des questionnaires administrés aux jeunes rencontrés</i>	24
3.2.3 <i>Retour auprès de jeunes, un an après leur participation à un projet</i>	28
3.2.4 <i>Principaux constats résultant des études de cas</i>	30
CONCLUSION.....	35
RÉFÉRENCES	37

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Figure 1 :	Schématisation de la logique d'intervention du Fonds Jeunesse Québec	2
Tableau 2 :	Portrait global des activités du Fonds Jeunesse Québec.....	7
Tableau 3 :	Impact prévu du FJQ sur les jeunes pour les projets acceptés au 26 janvier 2005	8
Tableau 4 :	Projets terminés et contribution financière du Fonds (3 040 projets)	8
Tableau 5 :	Coût moyen des projets soutenus par le Fonds (2 967 projets).....	9
Tableau 6 :	Répartition par enveloppe du nombre de projets terminés et des contributions réelles du Fonds (3 040 projets).....	9
Figure 7 :	Contributions moyennes réelles par enveloppe déboursées par le Fonds pour les projets (3 040 projets).....	10
Figure 8 :	Coût moyen réel par enveloppe des projets terminés (2 967projets).....	10
Tableau 9 :	Proportion du nombre de projets terminés et des contributions réelles du Fonds selon l'objectif principal visé (3 040 projets).....	11
Tableau 10 :	Répartition des contributions moyennes réelles du Fonds par projet selon l'objectif principal (3 040 projets)	11
Figure 11 :	Coût moyen réel des projets terminés en fonction de l'objectif principal (2 967 projets)	12
Figure 12 :	Répartition du nombre de partenaires (à l'exception du Fonds) selon leur provenance (2 969 projets)	13
Figure 13 :	Répartition de la mise de fonds des partenaires (incluant le Fonds) selon leur provenance (2 969 projets)	14
Figure 14 :	Répartition de la mise de fonds des partenaires (incluant le Fonds) selon la provenance et l'enveloppe (2 969 projets).....	14
Tableau 15 :	Levier d'investissement du Fonds pour les projets par enveloppe (2 969 projets).....	15
Tableau 16 :	Impact global des projets sur les jeunes (2 965 projets).....	16
Figure 17 :	Répartition de l'impact sur les jeunes par enveloppe (2 965 projets)	17
Tableau 18 :	Impact moyen des projets sur les jeunes selon l'enveloppe (2 965 projets)	18
Tableau 19 :	Répartition de l'impact sur les jeunes selon l'objectif principal considéré (2 965 projets)	19
Tableau 20 :	Impact moyen des projets sur les jeunes selon l'objectif principal considéré (2 965 projets)	19
Tableau 21 :	Satisfaction par rapport à différents aspects de l'encadrement reçu dans le cadre du projet....	25
Tableau 22 :	Perception des jeunes interrogés relativement au degré de développement de compétences professionnelles significatives	26
Tableau 23 :	Perception des jeunes interrogés relativement au degré de développement d'attitudes et de comportements positifs	27
Tableau 24 :	Perception des jeunes interrogés relativement à l'amélioration de leur employabilité	27
Tableau 25 :	Perception des jeunes interrogés relativement à l'insertion sociale et communautaire	27
Tableau 26 :	Distribution des études de cas par objectif principal du FJQ et par enveloppe.....	31
Tableau 27 :	Distribution des études de cas par région et par enveloppe.....	31

INTRODUCTION

Lors du Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000, une initiative spéciale a été lancée afin de mettre en place un ensemble de projets visant à explorer différentes pistes de solutions pour favoriser l'insertion pleine et entière des jeunes au sein de la société québécoise. La Société de gestion du Fonds Jeunesse a été mise sur pied pour administrer cette initiative et pour gérer le Fonds Jeunesse Québec (FJQ). Pour soutenir les projets visant l'intégration des jeunes à la société québécoise, le FJQ s'est vu doté d'un budget de 240 millions de dollars (M\$), dont le financement a été partagé de façon égale entre le gouvernement du Québec et le secteur privé. En fonction de certaines priorités, le FJQ a réparti cette somme entre trois enveloppes financières : l'enveloppe nationale (154,1 M\$¹), l'enveloppe régionale (15,9 M\$) et l'enveloppe destinée à la mesure « Une école ouverte sur son milieu », dite enveloppe EOM (70 M\$).

Dès le départ, la Société de gestion du Fonds Jeunesse, administratrice du budget du FJQ, a prévu qu'une évaluation serait faite de l'impact des projets financés. Elle se conformait en cela aux conventions de subvention qu'elle avait signées en mars 2000 et en février 2001 avec le gouvernement du Québec, et elle respectait la déclaration commune faisant état des consensus dégagés par les participants associés au Sommet du Québec et de la jeunesse.

En mai 2002, l'équipe de consultants en évaluation de la firme Johnson & Roy a reçu le mandat d'évaluer les impacts du FJQ sur sa clientèle cible, soit sur les jeunes québécois de 15 à 30 ans (ou de 15 à 35 ans, pour les projets de soutien à l'entrepreneuriat²), ainsi que sur les jeunes fréquentant des établissements d'enseignement primaire, secondaire et collégial. La firme devait aussi produire, à la fin de chacune des années financières du Fonds, un rapport d'évaluation *intérimaire*³ portant sur l'avancement des travaux ainsi que sur les résultats relatifs aux projets terminés au cours de l'année.

Le premier rapport intérimaire (2001-2002) décrivait les orientations que les évaluateurs avaient retenues pour réaliser l'ensemble des travaux d'évaluation d'impacts. Il présentait aussi les données statistiques disponibles sur les projets terminés au 31 mars 2002.

Le deuxième rapport intérimaire (2002-2003) précisait la stratégie et la méthodologie que les évaluateurs avaient retenues pour réaliser l'ensemble des travaux d'évaluation et présentait les outils dont ils s'étaient servis. Le lecteur pourra se référer à ce document pour avoir une description détaillée du contexte de l'étude et de la méthodologie qui a été utilisée pour réaliser la suite des travaux d'évaluation en 2003-2004. Ce deuxième rapport faisait aussi état des résultats obtenus pour les projets terminés au 31 mars 2003, résultats qui s'appuyaient sur les données quantitatives colligées par le personnel du FJQ dans la base de données Impromptu. Il fournissait également les résultats des 15 premières études de cas qui ont permis de recueillir sur le terrain des informations de nature qualitative auprès de promoteurs et de jeunes.

Le troisième rapport intérimaire (2003-2004) présentait les résultats obtenus pour les projets terminés au 31 mars 2004. Il s'appuyait, pour ce faire, sur les données quantitatives colligées depuis la création du FJQ dans la base de données Impromptu. Il faisait aussi état des résultats d'une enquête électronique réalisée au cours de l'année 2003-2004 auprès de plus de 900 promoteurs dont les projets s'étaient terminés entre le 1^{er} mai 2003 et le 30 avril 2004. Enfin, il présentait une analyse qualitative de l'impact de 40 projets ayant fait l'objet d'études de cas.

Le présent rapport est le rapport final de cette évaluation. Il s'inscrit dans la continuité des travaux d'évaluation qui ont été menés et présente les résultats de l'action globale entreprise par le FJQ. Dans la partie 1, il rappelle

¹ Il est à noter que les frais de gestion et d'exploitation de la Société de gestion du Fonds Jeunesse sont prélevés sur l'enveloppe nationale jusqu'à concurrence de 6,9 M\$ pour cinq ans. Si les placements du FJQ produisaient des revenus d'intérêt, ceux-ci viendraient accroître les sommes affectées à cette enveloppe.

² Le terme *entrepreneuriat* est utilisé dans ce rapport, car c'est le terme qui est utilisé par le FJQ pour indexer ses données. Cependant, le lecteur ne s'étonnera pas de rencontrer aussi le terme *entrepreneuriat* dans le texte, lorsqu'il sera question du projet Défi de l'entrepreneuriat jeunesse.

³ Le terme *rapport intérimaire* est utilisé dans ce texte, car il figure dans les documents de la Société de gestion du Fonds Jeunesse. Le lecteur notera cependant qu'il s'agit là d'un terme à éviter et que le terme correct est *rapport d'étape* ou *rapport provisoire*, selon le cas.

brèvement le mandat du FJQ et les objectifs de l'évaluation qui a été menée. Dans la partie 2, il donne les grandes lignes de la méthodologie qui a été retenue⁴. Puis, dans la partie 3, il présente les résultats de l'évaluation en commençant par les résultats quantitatifs qui s'appuient sur l'analyse des informations contenues dans la base de données Impromptu gérée par le FJQ. Les données quantitatives auxquelles les évaluateurs ont eu accès le 26 janvier 2005 portent sur 98 % des projets financés par le Fonds (3 040 projets sur les 3 100 qui ont été retenus). Ensuite, il présente les résultats provenant de l'information qualitative qui a été recueillie : il rappelle d'abord les faits saillants de l'enquête électronique menée auprès d'un échantillon de 936 promoteurs en 2003-2004, puis présente les résultats globaux fournis par les 55 études de cas qui ont été réalisées depuis 2002, et enfin tire des constats du retour effectué à l'automne 2004 auprès de certains jeunes, un an après la fin de leur participation à un projet.

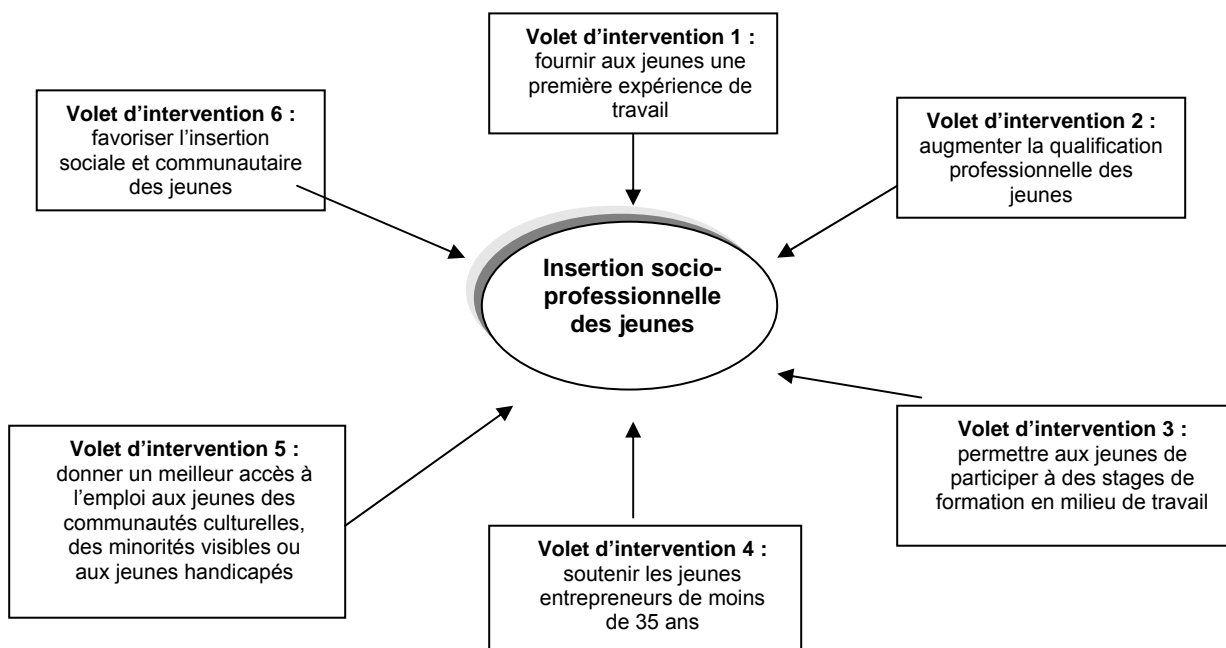
1 MANDAT ET OBJECTIFS D'ÉVALUATION

Le FJQ s'est donné une vaste et importante mission, celle de fournir à des jeunes du Québec une expérience structurante et significative dans leur cheminement social et professionnel. Devant le nombre de facteurs qui influencent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le FJQ a choisi de concentrer ses actions sur certains volets d'intervention précis. Ces volets, qui sont l'objet principal de l'évaluation, sont les suivants :

- 1) fournir aux jeunes une première expérience de travail ;
- 2) augmenter la qualification professionnelle des jeunes ;
- 3) donner une expérience pratique aux jeunes en leur permettant d'effectuer des stages de formation en milieu de travail ;
- 4) soutenir les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans ;
- 5) donner un meilleur accès à l'emploi aux jeunes des communautés culturelles, des minorités visibles ou aux jeunes handicapés ;
- 6) favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes.

Globalement, la logique d'intervention du Fonds, qui constitue la base du cadre d'évaluation retenu, peut être schématisée comme suit :

Figure 1 : Schématisation de la logique d'intervention du Fonds Jeunesse Québec



⁴ Le lecteur se réfèrera aux différents rapports intérimaires pour en savoir davantage sur la méthodologie retenue.

En fonction de cette logique, les questions qui sous-tendent l'ensemble des travaux d'évaluation sont les suivantes :

- quels sont les impacts du Fonds Jeunesse Québec sur le cheminement professionnel et social du jeune ?
- quel a été l'impact de l'implication financière du FJQ sur le montage financier des projets ?
- quel a été le nombre de partenaires impliqués dans les projets et à quelles catégories appartenaient-ils ?

Pour bien mesurer la portée de ces questions, il est important de rappeler ici que le processus d'évaluation retenu distingue les notions de « résultats du FJQ » et de « valeur ajoutée de l'intervention du FJQ ». Le premier volet d'intervention (ou objectif principal⁵) du Fonds, qui est de fournir aux jeunes une première expérience de travail, peut servir à illustrer cette distinction. Le processus d'évaluation mis en place permet de dégager un premier résultat attendu : le nombre de jeunes ayant obtenu une première expérience de travail grâce à l'implication financière du FJQ. Cela se rapporte à la notion de « résultats du FJQ ». Par ailleurs, d'autres indicateurs, de nature plus qualitative, sont examinés en vue d'apprécier la valeur ajoutée de cette expérience dans l'insertion sociale et professionnelle du jeune. Ce sont, par exemple, le lien entre l'expérience et le domaine de spécialisation du jeune, le développement de compétences professionnelles significatives, la constitution d'un réseau de contacts professionnels, le niveau de satisfaction du jeune. Ces derniers indicateurs se rattachent à la notion de « valeur ajoutée de l'intervention du FJQ ».

2 MÉTHODOLOGIE

L'équipe d'évaluateurs a utilisé une variété de méthodes, aussi bien quantitatives que qualitatives, pour recueillir l'information nécessaire, pour la bâtir, la synthétiser, l'analyser et la traiter, en somme pour la faire parler, en vue de répondre aux questions d'évaluation. L'approche globale, le cadre d'évaluation, de même que la description complète des indicateurs retenus pour chacune des questions d'évaluation figurent dans le rapport intérimaire d'évaluation produit en juin 2003. Tous les instruments de mesure qui ont été utilisés dans le cadre du présent rapport sont conformes aux éléments d'analyse qui avaient été prévus à la période précédente. Au besoin, le lecteur pourra s'y référer afin de comprendre comment a été mesurée l'atteinte des objectifs du FJQ et comment a été appréciée l'ampleur de ses impacts sur les jeunes participants.

La présente partie a pour objectif de décrire brièvement comment chacune des méthodes retenues a été mise en application et de quelle façon ont été produits les résultats qui seront présentés ultérieurement.

2.1 Base de données du Fonds

Étant donné le grand nombre de projets financés par le FJQ et leur diversité, il s'avérait important d'appuyer l'analyse de l'impact global du FJQ sur les informations stockées dans la base de données Impromptu gérée par le personnel du FJQ et dans laquelle on retrouve les résultats quantitatifs de l'ensemble des projets. En janvier 2005, les données cumulatives pour l'ensemble des projets ont été transmises à la firme Johnson & Roy qui a ensuite traité cette information avec le logiciel Microsoft Excel.

Pour dresser le portrait global des actions du FJQ, les évaluateurs ont commandé les mêmes données et ont utilisé le même plan d'analyse que les années précédentes. L'employé responsable de la base de données au sein du FJQ a ensuite produit les états statistiques demandés. Cette façon de faire a permis de restreindre l'accès aux informations nominatives et a pu assurer la nécessaire confidentialité des données.

⁵ Il est important de mentionner que pour le FJQ, l'expression *objectif principal*, qui est employée dans le présent rapport, ne correspond pas nécessairement à l'objectif principal du projet financé comme tel, mais désigne plutôt le volet d'intervention du FJQ dans lequel s'inscrit principalement le financement du projet.

L'analyse statistique des informations cumulatives incluses dans cette base de données a l'avantage de fournir des informations pertinentes et significatives sur l'ensemble des projets financés par le FJQ. Par contre, elle ne permet pas d'apprécier la valeur ajoutée des projets ni de répondre en profondeur à toutes les questions d'évaluation, notamment à celles relatives à l'insertion professionnelle, sociale et communautaire des jeunes. C'est pour trouver des réponses à ces questions qu'un sondage par Internet et des études de cas ont été réalisés.

2.2 Sondage par Internet auprès des promoteurs

Le sondage par Internet, accessible en ligne entre mai 2003 et fin avril 2004, a permis de recueillir l'opinion de 936 promoteurs de projet. Comme le Fonds a décidé de prolonger jusqu'au 30 septembre 2004 la période de réalisation des projets, il a fallu réviser les modalités de réalisation du sondage Internet, afin de respecter les échéances et le budget initial alloué à l'évaluation. On a donc décidé de recueillir des informations sur l'ensemble des projets terminés au cours d'une année (mai 2003 à avril 2004), plutôt que sur un échantillon de répondants. Cette façon de faire a comme avantage d'éviter les biais qui auraient pu être liés à certaines caractéristiques du répondant ou du projet.

Pour mener à bien cette enquête, les évaluateurs ont utilisé le logiciel Le Sphinx, outil informatique spécialisé dans la réalisation de sondages et le traitement de données d'enquête. L'enquête électronique a porté essentiellement sur les trois types de promoteurs : les responsables de projet dit *régulier*⁶, les jeunes entrepreneurs et les responsables de projet EOM. Le FJQ a obligé tous les promoteurs qui devaient remettre leur rapport final pendant la période allant de début mai 2003 à fin avril 2004 à remplir le questionnaire, en faisant une condition pour qu'ils puissent recevoir le dernier versement de sa contribution au projet.

Pour remplir ce questionnaire sur le site Web du FJQ, les promoteurs avaient accès à un hyperlien qui les menait à l'outil correspondant à leur profil. Ceux d'entre eux qui éprouvaient des difficultés d'accès au questionnaire étaient invités à communiquer avec le personnel de la firme Johnson & Roy, qui leur fournissait de l'aide ou une autre façon de remplir le formulaire (version papier transmise par télécopieur ou formulaire Microsoft Word transmis par courriel).

2.3 Études de cas

Les évaluateurs ont eu à choisir quelle serait la stratégie la plus appropriée qui leur permettrait d'avoir une bonne compréhension des impacts du FJQ sur les jeunes participants. La réalisation de 55 études de cas représentatifs des différents types de projet financés par le Fonds leur a paru la plus pertinente, car elle permet non seulement de mesurer ces impacts mais aussi de mieux saisir tous les aspects du vécu des jeunes qui ont participé à un projet financé par le Fonds. Pour mener à bien ces études, des équipes de deux évaluateurs ont effectué des visites sur le terrain. Elles étaient généralement composées d'un consultant d'expérience et d'un professionnel de recherche âgé de moins de 30 ans.

Les évaluateurs ont sélectionné les projets qui feraient l'objet de ces études à partir d'une liste fournie par la direction du FJQ. Leur choix s'est basé sur des facteurs tels que le type de projet, le budget et la région où le projet a été réalisé, de façon à couvrir une grande variété de projets. Les études de cas impliquaient, pour chaque projet retenu, la réalisation d'entrevues individuelles et de groupe avec des jeunes et des promoteurs, l'administration de questionnaires aux jeunes rencontrés, ainsi que l'analyse des dossiers relatifs au projet (c'est-à-dire le sommaire d'évaluation rempli par les chargés de projet du FJQ et le rapport final du promoteur).

Il importe de rappeler ici que la valeur de l'information complémentaire tirée de ces études de cas découle non pas du nombre de cas étudiés, mais de la profondeur de l'analyse. La validité du construit de l'analyse de ces cas est d'autant plus grande que de multiples sources d'information sont utilisées et que les évaluateurs

⁶ Le lecteur notera que l'usage de l'adjectif *régulier*, dans le sens qui lui est donné ici, est déconseillé par les ouvrages correctifs du français, qui le considèrent comme un anglicisme. Le terme *projet régulier* est néanmoins utilisé dans ce texte pour des raisons liées à l'indexation des données.

appliquent la technique de la triangulation des données fournies par les différents groupes de personnes concernées (promoteurs, jeunes embauchés dans le cadre du projet, jeunes entrepreneurs, chargé de projet du FJQ, etc.).

Pour répondre aux principales questions d'évaluation, l'équipe de Johnson & Roy a ensuite analysé en profondeur les résultats des 55 études de cas réalisées en 2003 et 2004. L'équipe a aussi pu dégager des informations relatives à l'impact du FJQ à plus long terme, en effectuant à l'automne 2004 une enquête (entrevues téléphoniques et questionnaires) auprès de 20 jeunes ayant participé à l'un des projets faisant partie de la première série d'études de cas réalisée en 2003.

2.4 Contrôle de la qualité et mise en lien des informations

Tout au long de leur travail, les évaluateurs ont pris de multiples précautions pour s'assurer que le processus d'évaluation générât des informations valables, étant donné que le contrôle de la qualité, exercé de façon continue lors du traitement de l'information quantitative et qualitative, est garant de la crédibilité des résultats de l'évaluation. Ils voulaient aussi pouvoir examiner les projets sous des éclairages différents et au moyen d'outils variés. Les diverses méthodes de collecte et d'analyse de données qui ont été utilisées leur ont donné cette possibilité.

Les évaluateurs ont aussi mis à profit le concept de mise en lien des informations dont la base est la recherche, dans l'ensemble des sources d'information disponibles, des éléments de réponse aux différentes questions d'évaluation (la partie 3 de ce rapport fait état des résultats obtenus dans cette optique). Par exemple, dans chaque étude de cas, les membres de l'équipe d'évaluation ont rempli une grille d'analyse pour mettre en lien les informations recueillies. Cette grille comprenait : 1) les informations recueillies lors des entrevues réalisées auprès des promoteurs, des coordonnateurs et des jeunes ; 2) les données contenues dans les fiches d'appréciation que les jeunes ont remplies ; 3) les résultats de l'analyse des rapports que les promoteurs ont déposés au FJQ.

De leur côté, ayant aussi le souci d'obtenir une évaluation de qualité, les gestionnaires du Fonds ont porté à la connaissance des évaluateurs les mesures qui avaient été prises pour que les dossiers soient gérés de façon transparente et efficace, et ce, même si le mandat que le FJQ avait confié aux évaluateurs portait exclusivement sur l'impact du Fonds. Les évaluateurs ont ainsi pu travailler en étroite collaboration avec les responsables du FJQ pour s'assurer que l'information était valide et fiable.

Le personnel du Fonds, quant à lui, a dû faire face à un grand nombre de demandes d'aide financière, et le traitement de ces dernières a ajouté un élément de complexité supplémentaire à la gestion des dossiers de projet. Une équipe de première ligne a donc été constituée pour s'assurer que les demandes étaient de nature à permettre une intervention du FJQ et pour proposer des hypothèses de priorisation qui faciliteraient la sélection des dossiers. Cette équipe avait aussi pour tâche d'acheminer régulièrement au conseil d'administration du Fonds une liste de projets jugés non admissibles et d'indiquer parmi les projets admissibles ceux qui constituaient une priorité compte tenu de l'échéancier de réalisation. À cette équipe se sont ajoutés des analystes qui étaient chargés de déterminer quels projets étaient acceptés. Pour s'aider dans cette sélection, ils disposaient d'une recension des motifs de rejet et d'un processus de vérification.

La sélection des projets retenus pour financement devait, en effet, se faire selon des critères bien définis et l'analyse des demandes, être réalisée selon des procédures rigoureuses. Ainsi, étant donné que le FJQ ne devait pas se substituer aux programmes existants du gouvernement du Québec – il pouvait, tout au plus, leur être complémentaire – une attention particulière a donc été accordée au processus que la Société de gestion du Fonds Jeunesse avait mis en place pour s'assurer que le Fonds n'offre pas une aide financière à des projets admissibles en entier à un programme d'aide financière déjà prévu par un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec. Plus précisément, une subvention salariale, provenant d'un programme courant d'un ministère, devait être complémentaire à l'aide financière du FJQ. Au besoin, des informations supplémentaires étaient exigées des promoteurs et des avis sectoriels étaient acheminés aux instances concernées, par exemple pour s'assurer de la non-substitution aux programmes gouvernementaux existants.

Enfin, des contrôles ont été régulièrement effectués par le personnel du FJQ pour que les informations contenues dans la base de données du Fonds correspondent à la réalité. Les résultats fournis par les promoteurs de projet étaient aussi l'objet de vérifications rigoureuses avant d'être intégrées dans la base de données⁷.

3 RÉSULTATS : PROJETS TERMINÉS AU 31 DÉCEMBRE 2004

Cette partie présente l'évaluation globale de l'impact du Fonds Jeunesse Québec. Les données quantitatives sur lesquelles cette évaluation s'appuie proviennent de la base de données du FJQ. Les données qualitatives, quant à elles, ont été recueillies à partir d'une enquête électronique conduite en 2003-2004 auprès d'environ 1 000 répondants, à partir de 55 études de cas réalisées entre l'automne 2002 et le printemps 2004 (sur ces études, cinq ont également fait l'objet d'un retour un an après la fin du projet) et enfin, à partir des questionnaires remplis par des jeunes ayant vécu différentes expériences grâce au financement du FJQ.

Alors que les informations provenant de la base de données du FJQ tracent un bilan factuel en regard des objectifs principaux poursuivis par le Fonds, les informations de nature qualitative (sondage auprès de promoteurs et études de cas) servent davantage à cerner la valeur ajoutée de l'action du FJQ sur l'insertion professionnelle, sociale et communautaire des jeunes et sur le soutien aux jeunes entrepreneurs.

Les résultats extraits de la base de données Impromptu sont présentés ci-après. Ils sont suivis d'un rappel des faits saillants qu'ont mis en lumière l'enquête menée auprès de 936 promoteurs et les informations provenant des 55 études de cas.

3.1 Résultats quantitatifs provenant de la base de données du FJQ

Cette partie présente d'abord la distribution de l'apport financier du FJQ par enveloppe et par objectif principal. Suit une évaluation des retombées qu'ont eues les projets sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers les emplois créés, les stages effectués et les jeunes entrepreneurs aidés, de même que sur l'insertion sociale et communautaire des jeunes que les projets ont touchés directement ou indirectement.

L'analyse s'appuie sur la compilation des données relatives aux projets que les promoteurs ont présentées au FJQ, et dont l'essentiel a été versé dans la base de données Impromptu jusqu'au 26 janvier 2005. Les données qui ont servi à produire le bilan statistique proviennent de 3 040 projets sur les 3 100 projets financés par le Fonds (soit 98 % des projets financés). Des difficultés d'ordre administratif ou encore des projets abandonnés avant terme expliquent que, pour une soixantaine de projets, les gestionnaires du FJQ n'ont pas pu obtenir l'information requise dans les délais accordés pour cette évaluation. C'est ainsi que, faute de données disponibles, certaines analyses statistiques n'ont pas porté sur l'ensemble des projets.

Les groupes de données disponibles pour l'analyse se présentent comme suit :

- pour l'ensemble des 3 040 projets :
 - nombre de projets terminés pour les enveloppes et pour les objectifs principaux,
 - contribution accordée par le FJQ (prévue) pour les enveloppes,
 - contribution fournie par le FJQ (réelle) pour les enveloppes et pour les objectifs principaux ;
- pour 2 967 projets parmi les 3 040 projets ci-dessus :
 - coûts prévus des projets pour les enveloppes,
 - coûts réels des projets pour les enveloppes et pour les objectifs principaux ;

⁷ Comme celles-ci nous ont été acheminées avant que la vérification comptable du fonds d'aide financière du FJQ soit terminée, il est possible que certaines données contenues dans ce rapport soient légèrement différentes des données apparaissant dans le rapport final au ministre ou dans le rapport annuel 2004-2005 du FJQ.

- pour 2 969 projets parmi les 3 040 projets ci-dessus : données sur la contribution des partenaires des projets ;
- pour 2 965 projets parmi les 3 040 projets ci-dessus : données sur le nombre de jeunes touchés et sur les catégories auxquelles ils appartiennent.

3.1.1 Portrait global des activités du Fonds

Depuis le début des activités du Fonds, les nombreuses demandes d'aide financière ont exigé un travail soutenu de la part de ce dernier. Le tableau 2 dresse le portrait global des activités du Fonds.

Tableau 2 : Portrait global des activités du Fonds Jeunesse Québec

Projets reçus	Contributions demandées	Projets refusés	Projets acceptés	Contributions accordées (ou engagées)	Coût total prévu des projets
5 556	573 034 561 \$	1 368	3 104	248 571 400 \$	443 056 391 \$

Il est important de noter que, dans la base de données du Fonds, le montant des contributions accordées (ou engagées) par le FJQ (248 571 400 \$) inclut les frais de gestion (6 936 000 \$), une somme de 25 M\$ réservée aux régions du Québec (forums jeunesse du Québec) pour financer des projets régionaux, une autre somme de 15 M\$ pour le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes dans le cadre du projet Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et enfin, une somme de 2 002 387 \$ résultant du transfert de solde des enveloppes régionales. Il faut aussi préciser que, par conséquent, les 5 556 projets reçus et les 3 104 projets acceptés incluent quatre projets qui ont été spécialement créés dans la base de données du FJQ pour tenir compte de ces engagements globaux. Enfin, les contributions demandées (573 034 561 \$) et le coût total prévu des projets (443 056 391 \$) ne tiennent pas compte des frais de gestion, des 25 M\$ réservés aux différents forums jeunesse du Québec ni du transfert de solde des enveloppes régionales (2 002 387 \$).

En excluant les quatre engagements globaux mentionnés ci-dessus, le Fonds a donc reçu 5 552 projets provenant de différents promoteurs ; de ces projets, 3 100 ont été acceptés, 1 368 ont été refusés, et 1 084 ont été annulés pour différentes raisons ou abandonnés par les promoteurs. Le Fonds a donc accepté 69,4 % des projets qu'on lui a présentés.

Par ailleurs, pour les fins de l'analyse présentée ci-après, les résultats quantitatifs provenant de la base de données du FJQ et figurant au tableau 2 ont été ajustés de la façon suivante, afin de tenir compte des contributions réellement accordées aux promoteurs des projets qui ont été réalisés et des quatre engagements globaux :

- **Nombre de projets reçus : 5 552**
- **Contributions demandées : 558 034 561 \$**
- **Nombre de projets acceptés (réalisés ou en cours de réalisation) : 3 100**
- **Contributions accordées par le Fonds : 199 633 013 \$⁸**
- **Coût total prévu des projets : 422 991 665 \$**

Les contributions accordées par le Fonds aux promoteurs de projet sont de l'ordre de 199,6 M\$, la moyenne de financement par projet se situant aux environs de 64 400 \$. Au total, le coût prévu des projets, qui est indiqué dans la demande de financement du promoteur et dans l'analyse du Fonds Jeunesse Québec, s'élève à 422 M\$. Cependant, comme le coût des projets n'avait fait l'objet que d'une simple estimation au départ, il a été réajusté non seulement lors de l'acceptation des projets, mais aussi lors de la réception du rapport final qui marquait la fin de la réalisation de chacun d'eux. En tenant compte de cette remarque, on constate que le

⁸ Ce montant exclut les sommes associées aux quatre projets qui ont été spécialement créés dans la base de données du FJQ pour tenir compte des engagements globaux.

rapport entre le coût total prévu et la contribution totale accordée par le FJQ laisse voir un levier d'investissement égal à 2,11. Cela signifie que pour une subvention de 100 \$ accordée par le Fonds, une somme de 211 \$ est dépensée pour les projets. Ces données montrent aussi que le coût moyen prévu par projet s'élève à 136 157 \$.

Par ailleurs, le tableau suivant présente une vue globale de l'impact prévu des projets sur les jeunes participants.

Tableau 3 : Impact prévu du FJQ sur les jeunes pour les projets acceptés au 26 janvier 2005

Nombre d'emplois créés ⁹	Nombre de stages effectués ¹⁰	Nombre de jeunes touchés directement
6 282	12 096	1 020 696

Le tableau 3 permet de constater que 18 378 jeunes auront bénéficié d'une expérience de travail significative, soit une moyenne de 5,9 jeunes par projet réalisé. De plus, un peu plus d'un million d'autres jeunes auront été touchés directement par l'un ou l'autre des projets. Quant aux jeunes en contact indirect avec les projets, ils sont déjà estimés à plus de 1,6 million. Notons que cette dernière donnée doit être interprétée globalement et avec prudence, puisque certains projets peuvent toucher l'ensemble des jeunes du Québec et que les mêmes jeunes peuvent être touchés par plusieurs projets différents.

3.1.2 Analyse de l'apport financier du Fonds basée sur les projets terminés

Apport financier global

Il est possible de dégager quel est l'apport financier global du Fonds en considérant les contributions accordées et les contributions réellement déboursées pour les projets terminés. C'est ce que présente le tableau suivant.

Tableau 4 : Projets terminés et contribution financière du Fonds (3 040 projets)

Nombre de projets terminés au 26 janvier 2005	3 040
Contributions accordées par le Fonds (prévues)	210 069 342 \$
Contributions déboursées par le Fonds (réelles)	189 493 737 \$

Le nombre de projets terminés s'élève à 3 040, et les contributions réelles du Fonds sont de l'ordre de 189,5 M\$. Les contributions réelles déboursées se situent à 9,8 % en deçà des contributions accordées lors de l'acceptation des projets. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les dépenses réelles ont été inférieures à celles qui avaient été prévues par les promoteurs. Le FJQ a donc versé les contributions qui avaient été engagées dans une proportion de 90,2 %.

Ce tableau permet aussi de constater que la moyenne des contributions réelles déboursées est de 62 333 \$ par projet, soit 3,2 % de moins que la moyenne des contributions accordées au départ pour l'ensemble des projets acceptés, qui était de 64 400 \$.

⁹ Les emplois financés par le Fonds comprennent des *premières expériences de travail* ou d'*autres emplois*. Un emploi qualifié de *première expérience de travail* dure entre 6 et 24 mois et le jeune peut cumuler un maximum de 24 mois d'expérience de travail au terme du projet financé par le Fonds. La catégorie « autres emplois » regroupe tous les emplois qui n'appartiennent ni à la catégorie « première expérience de travail » ni à la catégorie « stage ».

¹⁰ Le terme *stage* désigne un emploi d'une durée de moins de 6 mois qui donne au jeune une expérience qualifiante, c'est-à-dire une qualification professionnelle ou des compétences facilitant son intégration au marché du travail.

Parallèlement aux contributions du FJQ, cette évaluation doit aussi tenir compte du coût des projets. Le prochain tableau porte sur les coûts moyens réels de 2 967 projets pour lesquels les données sont disponibles.

Tableau 5 : Coût moyen des projets soutenus par le Fonds (2 967 projets)

Coût moyen réel des projets	127 037 \$
Coût moyen prévu des projets (demande initiale)	136 157 \$

Le coût moyen réel de ces projets s'établit à 127 037 \$. Il est donc inférieur de 6,7 % au coût moyen prévu lors de la demande initiale (136 157 \$) pour tous les projets acceptés par le Fonds. Les projets se sont donc réalisés à un coût moindre que ce qui avait été envisagé. Le contrôle des coûts était au cœur des préoccupations des promoteurs et des gestionnaires du Fonds.

Apport financier par enveloppe

Les évaluateurs ont analysé l'apport financier des projets pour chacune des enveloppes, soit l'enveloppe nationale (nat.), l'enveloppe EOM et l'enveloppe régionale (rég.).

Nombre de projets terminés et contributions réelles du Fonds

Le tableau 6 illustre la répartition par enveloppe des projets selon le nombre de projets et les contributions réelles du Fonds.

Tableau 6 : Répartition par enveloppe du nombre de projets terminés et des contributions réelles du Fonds (3 040 projets)¹¹

Enveloppes	Nombre	% du total	Contributions	% du total
Nat.	1 213	39,9	111 556 718 \$	58,8
EOM	1 255	41,3	64 146 059 \$	33,9
Rég.	572	18,8	13 790 960 \$	7,3
Total	3 040	100,0	189 493 737 \$	100,0

L'enveloppe EOM regroupe le plus grand nombre de projets (1 255 projets), soit 41,3 % du total ; cette situation s'explique par la présence de projets qui n'étaient pas soutenus par les commissions scolaires durant la première année du FJQ. Elle est suivie par l'enveloppe nationale (1 213 projets), soit 39,9 % du total, et par l'enveloppe régionale (572 projets), soit 18,8 % du total.

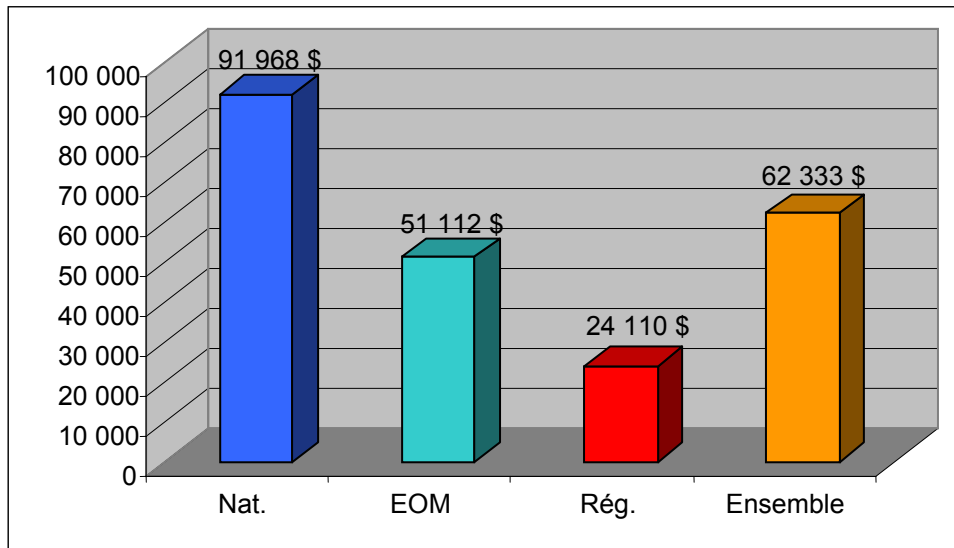
Cependant, lorsqu'on considère les contributions réelles du Fonds, on constate que l'enveloppe nationale arrive de loin au premier rang avec 111,6 M\$ ou 58,8 % du total des contributions, suivie par l'enveloppe EOM, avec 64,1 M\$ ou 33,9 % du total. Les contributions déboursées pour l'enveloppe régionale ont été moins importantes, soit 13,8 M\$ ou 7,3 % du total.

Contribution moyenne du Fonds

La figure suivante illustre comment les contributions moyennes réelles par enveloppe ont été déboursées par le Fonds.

¹¹ Un certain nombre de projets sont toujours considérés comme actifs, car le FJQ est en train de recouvrer des sommes qui ont été versées à certains promoteurs et que ces derniers n'ont pas pu en justifier l'usage. Les données du tableau 6 sont donc susceptibles d'être ajustées en conséquence d'ici la fin des activités du FJQ.

Figure 7 : Contributions moyennes réelles par enveloppe déboursées par le Fonds pour les projets (3 040 projets)

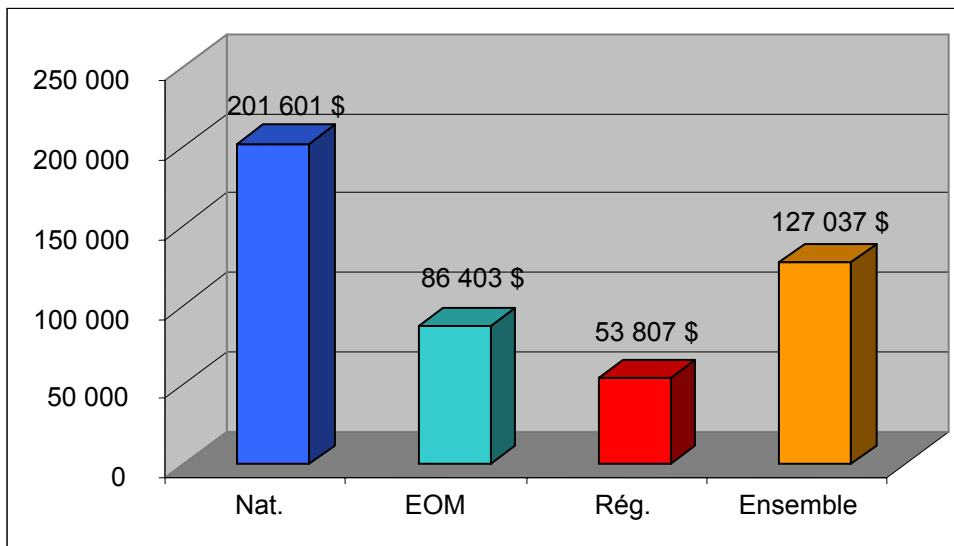


On constate que les projets qui sont regroupés dans l'enveloppe nationale sont ceux qui ont la plus grande envergure, puisque le montant moyen des contributions réelles du Fonds par projet (91 968 \$) est de 47 % supérieur au montant moyen pour l'ensemble des projets (62 333 \$). Le montant moyen des contributions pour les projets regroupés dans l'enveloppe régionale est, quant à lui, 61 % moins élevé que la moyenne de l'ensemble. Il est à noter que certains forums régionaux avaient limité leur participation financière à 20 000 \$ par projet accepté.

Coût moyen réel des projets

Le coût moyen réel des projets a été un objet d'analyse, comme l'illustre la figure ci-dessous.

Figure 8 : Coût moyen réel par enveloppe des projets terminés (2 967 projets)



On constate que le coût moyen réel des projets dans l'enveloppe nationale (environ 201 600 \$) est beaucoup plus élevé (de 59 %) que la moyenne de l'ensemble des projets (127 037 \$). Quant au coût moyen des projets

des enveloppes EOM et régionale, il est inférieur à la moyenne de l'ensemble, de 32 % et de 58 % respectivement. Il n'est donc pas surprenant de voir que les besoins de financement étaient plus grands pour l'enveloppe nationale, puisqu'elle regroupait des projets de plus grande envergure que les autres enveloppes.

Apport financier par objectif principal

L'apport financier du Fonds est examiné ci-après sous l'angle de la contribution à l'un ou l'autre de ses six objectifs principaux (voir partie 1).

Nombre de projets terminés et contributions réelles du Fonds

Le tableau 9 illustre comment se répartissent, pour chaque objectif principal visé, le nombre de projets terminés et les contributions réelles du Fonds.

Tableau 9 : Proportion du nombre de projets terminés et des contributions réelles du Fonds selon l'objectif principal visé (3 040 projets)

Objectif principal	Nombre	% du total	Contributions	% du total
Stages de formation en milieu de travail	115	3,8	14 944 040 \$	7,9
Soutien à l'entrepreneuriat	362	11,9	29 438 779 \$	15,5
Qualification professionnelle	140	4,6	5 315 537 \$	2,8
Insertion sociale et communautaire	1 644	54,1	80 279 831 \$	42,4
Acquisition d'une première expérience de travail	691	22,7	52 550 631 \$	27,7
Accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles ou des personnes handicapées	88	2,9	6 964 918 \$	3,7
Total	3 040	100,0	189 493 737 \$	100,0

C'est à l'objectif principal « Insertion sociale et communautaire » qu'est rattaché le plus grand nombre de projets, soit 1 644 projets ou 54,1 % du total, et les contributions du Fonds les plus élevées, soit 80,3 M\$ ou 42,4 % du total. Sur tous les projets qui ont été retenus par le Fonds en fonction de cet objectif, 1 255 sont des projets de l'enveloppe EOM. L'objectif « Acquisition d'une première expérience de travail » se démarque également, avec 22,7 % du nombre de projets terminés et 27,7 % des contributions déboursées par le Fonds. De plus, l'objectif « Soutien à l'entrepreneuriat » tire bien son épingle du jeu avec 11,9 % du total des projets terminés et 15,5 % des contributions totales déboursées par le FJQ.

Dans le tableau suivant, les contributions moyennes réelles du Fonds par objectif sont présentées.

Tableau 10 : Répartition des contributions moyennes réelles du Fonds par projet selon l'objectif principal (3 040 projets)

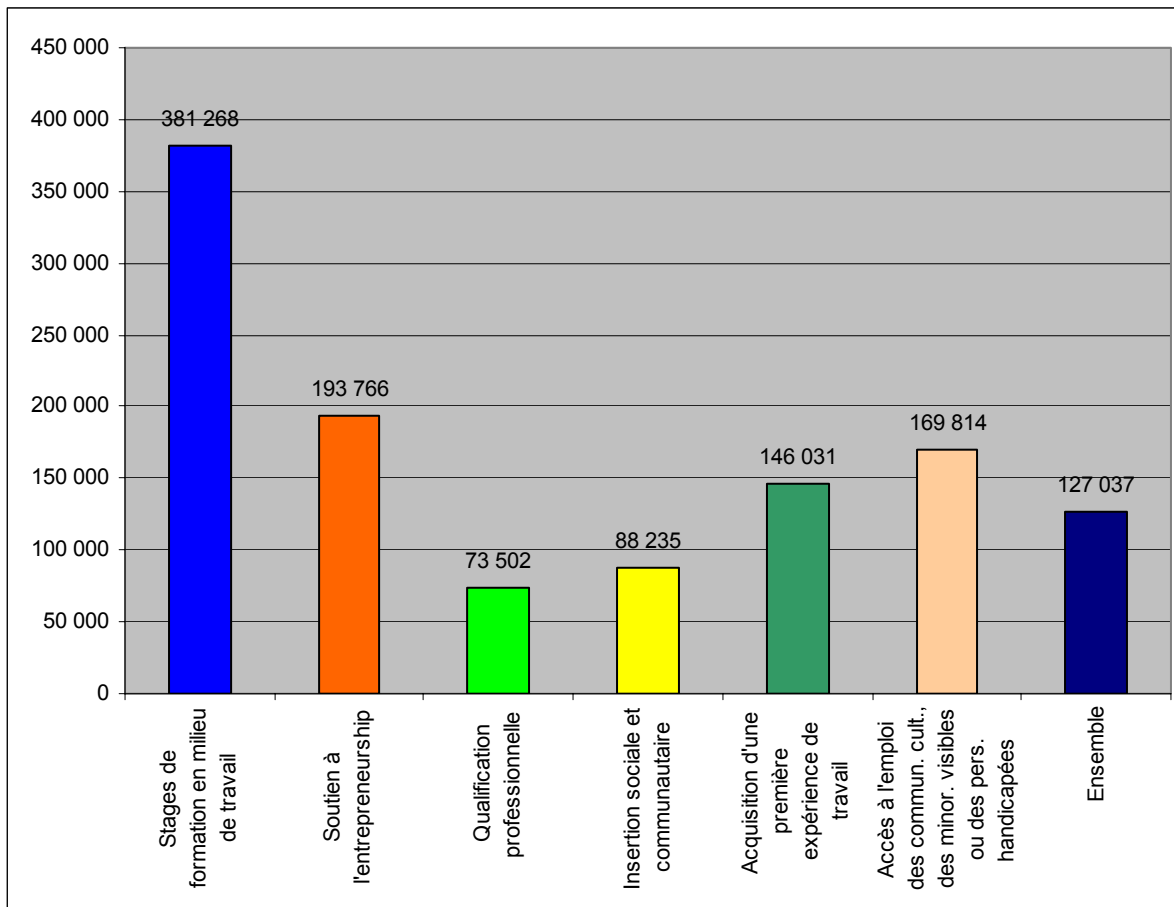
OBJECTIF PRINCIPAL	Contribution moyenne réelle versée	Écart par rapport à la moyenne
Stages de formation en milieu de travail	129 948 \$	+ 108,5 %
Soutien à l'entrepreneuriat	81 323 \$	+ 30,5 %
Qualification professionnelle	37 968 \$	- 39,1 %
Insertion sociale et communautaire	48 832 \$	- 21,7 %
Acquisition d'une première expérience de travail	76 050 \$	+ 22,0 %
Accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles ou des personnes handicapées	79 147 \$	+ 27,0 %
Moyenne	62 333 \$	0 %

La contribution moyenne réelle du Fonds s'établit à 129 948 \$ pour l'objectif « Stages de formation en milieu de travail », soit 108,5 % de plus que la moyenne pour l'ensemble des projets (62 333 \$). La contribution du Fonds pour les projets visant les objectifs « Soutien à l'entrepreneursip », « Accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles ou des personnes handicapées » et « Acquisition d'une première expérience de travail » est un peu plus élevée que la moyenne, soit 30 %, 27 % et 22 % respectivement, alors que les projets liés à l'objectif « Qualification professionnelle » et « Insertion sociale et communautaire » sont les moins coûteux, avec une contribution moyenne réelle du Fonds de 37 968 \$ et de 48 832 \$.

Coût moyen réel des projets

Il est possible de constater à l'aide de la figure suivante que le coût moyen réel des projets terminés varie selon la nature de l'objectif considéré.

Figure 11 : Coût moyen réel des projets terminés en fonction de l'objectif principal (2 967 projets)



Le coût moyen réel des projets se situe à environ 381 000 \$ pour les projets visant l'objectif « Stages de formation en milieu de travail », soit 200 % de plus que la moyenne de l'ensemble des projets, alors qu'il est de 194 000 \$ (+ 52,5 %) pour les projets liés à l'objectif « Soutien à l'entrepreneursip ». Deux autres objectifs « Accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles ou des personnes handicapées » et « Acquisition d'une première expérience de travail » se situent au-dessus de la moyenne de 127 000 \$, alors que les deux autres objectifs, soit « Qualification professionnelle » et « Insertion sociale et communautaire », sont sous cette moyenne, respectivement de 30 % et de 42 %.

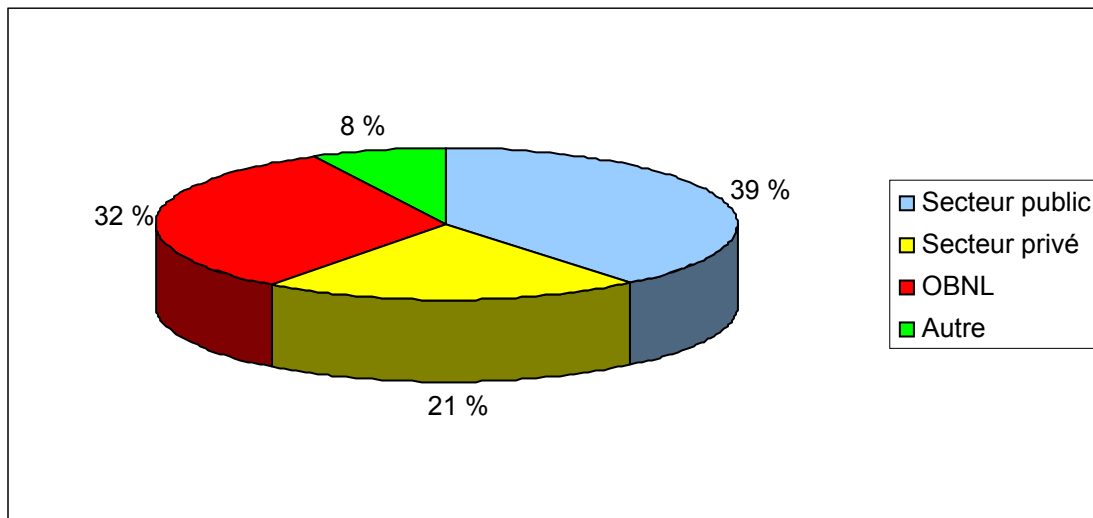
Partenariat

Le Fonds encourage l'association de partenaires aux projets qu'il finance, car cela augmente les chances de pérennité des projets. Ce partenariat accroît également la responsabilité des promoteurs, il assure au projet une crédibilité dans le milieu, favorise le maillage et augmente les fonds disponibles.

Nombre de partenaires ayant participé à des projets

La figure ci-dessous montre le nombre de partenaires (à l'exception du Fonds) qui ont participé à des projets, en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Figure 12 : Répartition du nombre de partenaires (à l'exception du Fonds) selon leur provenance (2 969 projets)

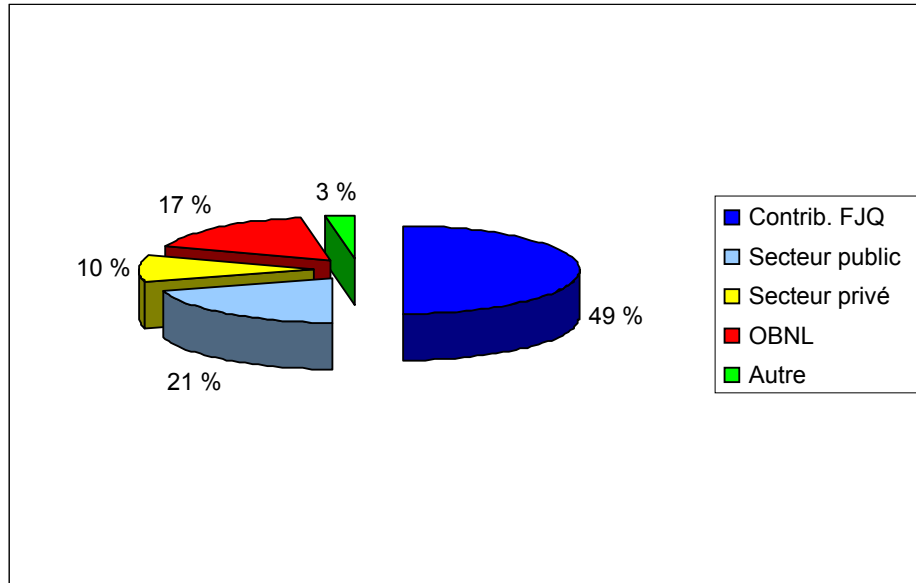


Au total, les partenaires du FJQ ont apporté 10 859 participations financières dans les 2 969 projets auxquels le FJQ contribuait. C'est le secteur public (municipalités, MRC, Régie régionale de la santé et des services sociaux, etc.) que l'on retrouve le plus souvent dans le montage financier des projets, puisqu'il est présent 4 241 fois, ce qui représente 39 % de la participation totale. Les OBNL (organismes à but non lucratif, fondations) ont un niveau de participation de 32 %, le secteur privé, de 21 % et le secteur Autre, qui regroupe les partenaires qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes (conseils de bande, etc.), de 8 %.

Contributions des différents types de partenaires

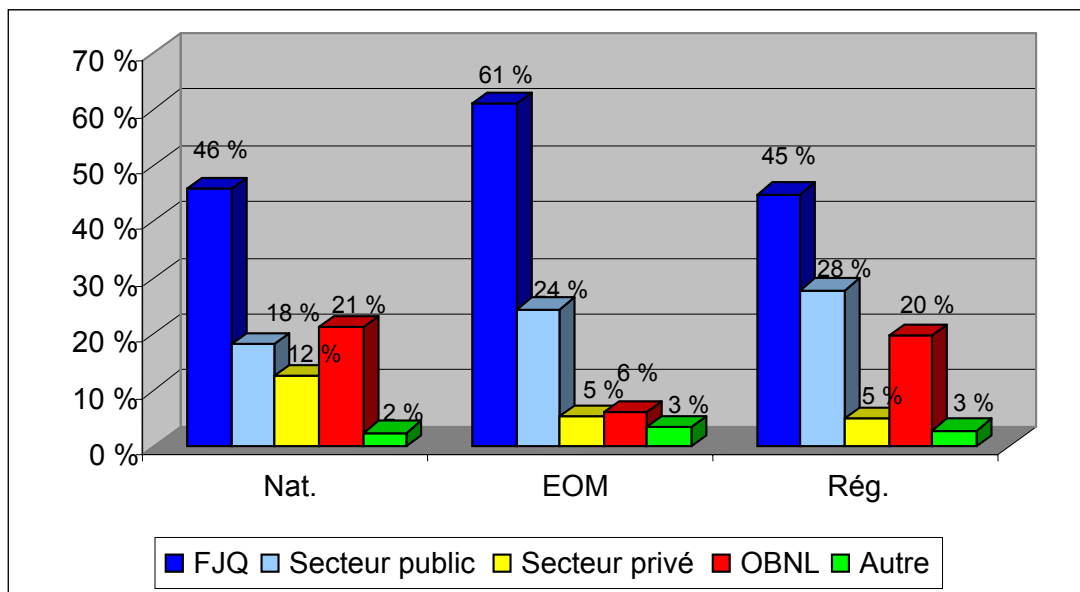
L'intérêt des partenaires pour les projets a également été mesuré en se basant sur la mise de fonds globale qu'ils ont apportée. C'est ce qu'illustre la figure 13.

Figure 13 : Répartition de la mise de fonds des partenaires (incluant le Fonds) selon leur provenance (2 969 projets)



On constate que le Fonds a fourni à lui seul environ 49 % des contributions totales et que les partenaires ont fourni les 51 % restants. De son côté, le secteur public a contribué, comme partenaire, au financement des projets en fournissant 21 % des fonds. Viennent ensuite les OBNL, qui ont fourni 17 % des fonds, ce qui constitue un effort important pour cette catégorie de partenaires. Le secteur privé et le secteur Autre ont apporté le reste des contributions, soit 10 % et 3 % chacun. Dans le cas du secteur privé, il importe de rappeler qu'il a déjà participé à la mise de fonds des projets en contribuant pour moitié au financement initial, soit 120 M\$ sur 240 M\$. La prochaine figure présente les contributions des partenaires réparties par enveloppe.

Figure 14 : Répartition de la mise de fonds des partenaires (incluant le Fonds) selon la provenance et l'enveloppe (2 969 projets)



L'importance des contributions des partenaires diffère selon les enveloppes. En effet, dans l'enveloppe EOM, les contributions du FJQ arrivent largement en tête, avec environ 61 % du financement total, suivies par celles du secteur public, avec 24 %. Dans les enveloppes nationale et régionale, le FJQ domine toujours mais de manière moindre, avec respectivement 46 % et 45 % du total des contributions. Il est suivi par le secteur public, avec 28 % pour l'enveloppe régionale, et par les OBNL, avec 21 % pour l'enveloppe nationale. Le secteur privé est surtout présent dans les projets de l'enveloppe nationale, où il apporte l'équivalent de 12 % des fonds.

Levier d'investissement

Le levier d'investissement du Fonds a été calculé pour chacune des enveloppes et pour l'ensemble d'entre elles. Il est présenté dans le tableau 15.

Tableau 15 : Levier d'investissement du Fonds pour les projets par enveloppe (2 969 projets)

Enveloppes	Coûts totaux réels des projets ①	Contributions réelles déboursées par le Fonds ②	Levier d'investissement du Fonds ①/②
Nat.	242 864 858 \$	111 487 086 \$	2,18
EOM	103 785 917 \$	63 289 067 \$	1,64
Rég.	30 052 532 \$	13 478 158 \$	2,23
Ensemble	376 703 307 \$	188 254 311 \$	2,00

Il ressort de ce tableau que le levier d'investissement global du Fonds s'établit jusqu'ici à 2,00 pour 2 969 projets. Il se situe un peu en dessous du levier global prévu pour tous les projets acceptés par le FJQ, soit 2,11 (voir partie 3.1.1), mais il ne faut pas oublier que les coûts prévus au moment de la demande étaient imprécis et qu'ils ont été réajustés dans plusieurs cas lors de l'acceptation des projets et à la fin des projets. Malgré cela, ce levier s'avère très intéressant en ce qui a trait aux retombées économiques produites par le Fonds. En effet, pour une subvention de 100 \$ accordée par le Fonds, 200 \$ en moyenne sont dépensés pour les projets. Les enveloppes régionale et nationale ont même un levier d'investissement supérieur, soit 2,23 et 2,18 respectivement. L'enveloppe EOM, pour sa part, a un levier global inférieur, soit 1,64. Signalons enfin que le levier d'investissement global du Fonds pourrait être encore plus important en matière de deniers publics investis étant donné que le secteur privé a fourni la moitié des contributions au Fonds.

3.1.3 Impact des projets sur les jeunes

Impact global

Les données disponibles dans les rapports finaux de 2 965 projets permettent de tracer un portrait global de l'impact de ces projets sur les jeunes. Elles permettent aussi de faire des analyses selon l'enveloppe et l'objectif principal. Le tableau qui suit montre l'impact global des projets sur les jeunes de différentes catégories.

Tableau 16 : Impact global des projets sur les jeunes (2 965 projets)

	Jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles	Jeunes issus des communautés autochtones	Jeunes handicapés	Autres jeunes	Total
Nombre d'emplois créés « première expérience de travail »	512	34	88	5 891	6 525
Nombre d'emplois jeunes créés « autres »	695	37	43	6 194	6 969
Nombre de stages effectués	2 199	178	312	15 500	18 189
Nombre de jeunes entrepreneurs aidés	80	9	52	2 399	2 540
Nombre de jeunes touchés directement	89 619	3 394	16 611	1 074 521	1 184 145
Nombre total de jeunes touchés	93 105	3 652	17 106	1 104 505	1 218 368

Si on additionne les premières expériences de travail aux autres emplois créés, il ressort que le nombre total d'emplois créés dans le cadre du Fonds s'élève jusqu'ici à 13 494. Les jeunes qui ont bénéficié d'une première expérience de travail ont comblé 48 % de ces emplois. On voit aussi que 634 jeunes provenant de communautés culturelles ou de minorités visibles, de communautés autochtones ou étant handicapés ont profité d'environ 10 % des premières expériences de travail et que 10,4 % du total des emplois créés revient à 1 409 jeunes de ces trois catégories.

Le nombre de stages effectués (emplois d'une durée de moins de six mois) a été de 18 189, soit 38,4 % de plus que les emplois créés. De plus, 2 869 jeunes provenant de communautés culturelles ou de minorités visibles, de communautés autochtones ou étant handicapés ont pu effectuer un stage, soit 15 % de l'ensemble des stages.

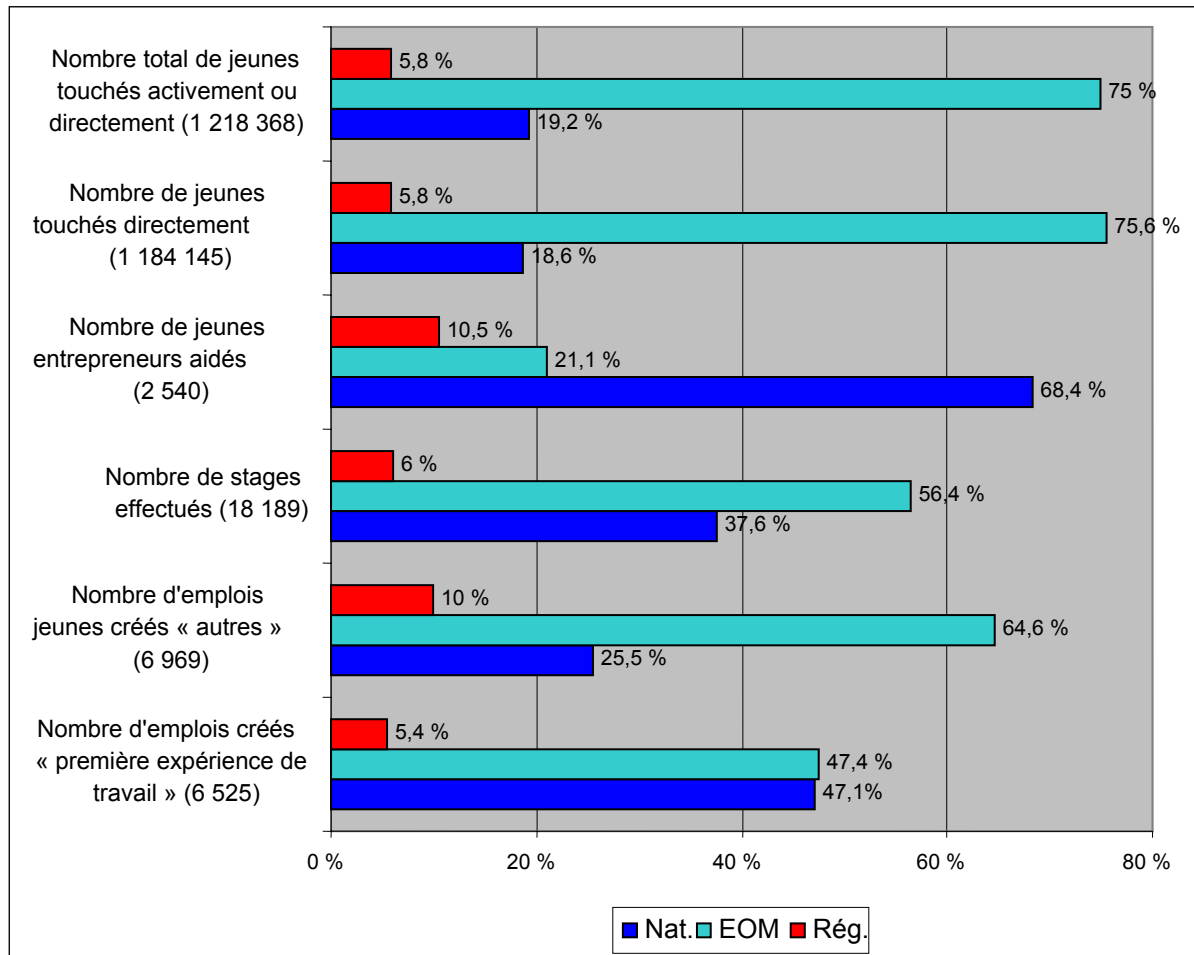
Pour ce qui est de la contribution du Fonds au développement de l'entrepreneuriat, le nombre de jeunes entrepreneurs qui ont profité du Fonds s'élève à 2 540.

Par ailleurs, environ 1 184 000 jeunes ont été touchés directement par les projets, mais autrement que par l'intermédiaire d'un emploi, d'un stage ou du volet entrepreneur. Tous les jeunes inclus dans cette catégorie sont considérés comme ayant été une des parties prenantes du projet et comme ayant bénéficié de retombées équivalentes à celles dont ont bénéficié les personnes rémunérées, notamment sur le plan de l'acquisition de compétences favorables à l'insertion sociale et professionnelle.

En définitive, on constate qu'environ 1,2 million de jeunes ont été touchés d'une façon active ou directe par les projets du FJQ, soit une moyenne d'environ 411 jeunes par projet.

Impact selon l'enveloppe

La figure 17 illustre la répartition de l'impact sur les jeunes en fonction de l'enveloppe considérée.

Figure 17 : Répartition de l'impact sur les jeunes par enveloppe (2 965 projets)

Cette figure démontre clairement que l'enveloppe EOM domine dans toutes les catégories de jeunes touchés, sauf dans celle des jeunes entrepreneurs aidés, ainsi que dans le nombre total d'emplois créés (les premières expériences de travail additionnées aux autres emplois créés), avec 56 % du total (7 596). Cependant, les premières expériences de travail ont été presque aussi importantes dans l'enveloppe nationale que dans l'enveloppe EOM. Les stages effectués se retrouvent surtout dans l'enveloppe EOM avec 10 260 stages, soit encore une fois 56 % du total. L'enveloppe nationale est celle où se retrouve le plus grand nombre de jeunes entrepreneurs aidés (1 737 ou 68,4 %).

Le nombre de jeunes touchés directement par les projets de l'enveloppe EOM atteint 76 % du total. Il faut dire que les activités financées grâce à cette enveloppe se déroulent dans les écoles, un milieu où, évidemment, on trouve une forte concentration de jeunes. Dans les enveloppes nationale et régionale, la proportion du total de jeunes touchés directement s'élève à 19 % et 6 % respectivement. Par ailleurs, étant donné le grand nombre de jeunes touchés directement (895 352) par les projets de l'enveloppe EOM, il n'est pas surprenant de constater la même tendance en ce qui concerne le nombre total de jeunes touchés activement ou directement (1 184 145), soit 75 % du total.

Pour terminer cette analyse de l'impact sur les jeunes en fonction de l'enveloppe considérée, l'impact a été ventilé par projet, par montant investi par le Fonds et par coût des projets.

Tableau 18 : Impact moyen des projets sur les jeunes selon l'enveloppe (2 965 projets)

Enveloppes	Moyenne de jeunes par projet	Moyenne par jeune des contributions réelles déboursées par le Fonds	Coût moyen réel des projets par jeune
Nat.	11,2	8 237 \$	18 056 \$
EOM	15,3	3 352 \$	5 666 \$
Rég.	4,3	5 588 \$	12 471 \$
Ensemble	11,5	5 400 \$	11 006 \$

Si on additionne le nombre d'emplois créés, de stages effectués et le nombre de jeunes entrepreneurs aidés, le nombre total de jeunes impliqués activement dans la réalisation des projets du Fonds s'élève à 34 223, soit une moyenne d'environ 11,5 jeunes par projet, ce qui dépasse largement la moyenne prévue lors de la création du Fonds Jeunesse Québec, qui était de 5,9 jeunes par projet. Les projets EOM ont dépassé d'un tiers la moyenne de l'ensemble ; ceux de l'enveloppe nationale étaient dans la moyenne et les projets régionaux étaient nettement sous la moyenne, soit 63 %.

Le Fonds a fourni une contribution réelle moyenne de 5 400 \$ pour soutenir un jeune qui a pu ainsi bénéficier d'une expérience significative de travail. Sa contribution a été plus importante dans les projets de l'enveloppe nationale (52 %), mais elle a été moindre dans l'enveloppe EOM (- 38 %). Les projets de l'enveloppe régionale se retrouvent à peu près dans la moyenne.

Quand on considère le coût moyen réel des projets par jeune ayant bénéficié d'une expérience significative de travail, on s'aperçoit que les tendances observées ci-dessus sont accentuées. En effet, les promoteurs de projet ont dû déboursier 11 006 \$ par jeune dans l'ensemble des projets. Pour ceux de l'enveloppe nationale, il leur en a coûté 64 % de plus que la moyenne et pour ceux de l'enveloppe régionale, 48 % de moins que la moyenne.

Impact par objectif principal

Le tableau 19 montre la répartition de l'impact sur les jeunes selon l'objectif principal. On peut ainsi apprécier le degré d'atteinte relatif de l'ensemble des objectifs que le Fonds a retenus. Dans ce tableau, les objectifs principaux du Fonds s'énoncent de la façon suivante :

- Objectif 1 : fournir aux jeunes une première expérience de travail ;
- Objectif 2 : augmenter la qualification professionnelle des jeunes ;
- Objectif 3 : donner aux jeunes une expérience pratique en leur permettant d'effectuer des stages de formation en milieu de travail ;
- Objectif 4 : soutenir les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans ;
- Objectif 5 : donner un meilleur accès à l'emploi aux jeunes des communautés culturelles, des minorités visibles ou aux jeunes handicapés ;
- Objectif 6 : favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes.

Tableau 19 : Répartition de l'impact sur les jeunes selon l'objectif principal considéré (2 965 projets)

Objectif principal	1	2	3	4	5	6	Total
Nombre de premières expériences de travail	2 359	129	424	187	114	3 312	6 525
Nombre d'emplois jeunes créés « autres »	796	270	114	436	183	5 170	6 969
Nombre de stages effectués	1 306	604	5836	218	608	9 617	18 189
Nombre de jeunes entrepreneurs aidés	188	59	27	1577	112	577	2 540
Nombre de jeunes touchés directement	156 279	123 374	22372	18012	8 520	855 588	1 184 145
Nombre total de jeunes touchés	160 928	124 436	28 773	20 430	9 537	874 264	1 218 368

Le grand nombre de projets liés à l'objectif 6 « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes », soit 42 % des projets, influence les résultats de l'analyse. C'est pourquoi cet objectif domine à plusieurs égards, notamment pour le nombre d'emplois créés (8 482), le nombre de stages effectués (9 617) et le nombre de jeunes touchés directement (855 588). L'objectif « Fournir aux jeunes une première expérience de travail » occupe la deuxième place avec, entre autres, 2 359 premières expériences de travail, 796 autres emplois et 1 306 stages effectués.

Ce tableau montre aussi que des projets retenus principalement sous un des volets d'intervention du Fonds peuvent contribuer également à l'atteinte d'autres objectifs principaux. Par exemple, le nombre de jeunes pour qui l'emploi financé correspondait à une première expérience de travail ne se retrouve pas seulement sous l'objectif principal « Fournir aux jeunes une première expérience de travail » ; de la même façon, le nombre de stages effectués n'est pas l'exclusivité de l'objectif principal relatif aux stages de formation en milieu de travail.

Comme dans la partie précédente, l'impact sur les jeunes selon l'objectif principal a été ventilé par projet, par montant investi par le Fonds et par coût des projets.

Tableau 20 : Impact moyen des projets sur les jeunes selon l'objectif principal considéré (2 965 projets)

Objectif principal	1	2	3	4	5	6	Ensemble
Moyenne de jeunes par projet	6,8	8,0	58,2	6,7	11,8	11,7	11,5
Moyenne par jeune des contributions réelles déboursées par le Fonds	11 238 \$	4 755 \$	2 233 \$	12 074 \$	6 693 \$	4 157 \$	5 400 \$
Coût moyen réel des projets par jeune	21 580 \$	9 205 \$	6 552 \$	28 768 \$	14 360 \$	7 512 \$	11 006 \$

La moyenne de jeunes par projet ayant bénéficié d'une expérience significative de travail s'établit à 58,2 pour l'objectif 3 « Donner aux jeunes une expérience pratique en leur permettant d'effectuer des stages de formation en milieu de travail ». Elle dépasse de beaucoup la moyenne générale et celle de tous les autres objectifs. Deux objectifs, soit l'objectif 5 « Donner un meilleur accès à l'emploi aux jeunes des communautés culturelles, des minorités visibles ou aux jeunes handicapés » et l'objectif 6 « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes », rejoignent la moyenne générale. Les trois autres objectifs, quant à eux, se situent sous la moyenne générale (de 30 à 40 % de moins).

Le Fonds a fourni des contributions réelles moyennes d'environ 11 200 \$ et 12 100 \$, soit plus de deux fois la moyenne, pour les objectifs 1 « Fournir aux jeunes une première expérience de travail » et 4 « Soutenir les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans ». À l'opposé, le Fonds n'a eu à verser que 2 233 \$ pour l'objectif 3 lié aux stages en milieu de travail.

Par ailleurs, pour les objectifs 1, 4 et 5, le coût moyen réel des projets par jeune ayant bénéficié d'une expérience significative de travail est plus élevé que la moyenne générale. Les promoteurs des projets liés à ces objectifs ont donc eu à déboursier des sommes plus importantes, qui se sont ajoutées à l'apport du FJQ.

3.1.4 Faits saillants de l'analyse des données statistiques disponibles

Il est utile de rassembler ici les faits saillants que l'analyse des données statistiques disponibles au 26 janvier 2005 a pu mettre en lumière.

Concernant l'ensemble des projets acceptés pour financement

- Le nombre de projets retenus pour financement a été de 3 100, ce qui représente un taux d'acceptation de 69 %.
- En enlevant les projets spéciaux, les contributions accordées par le Fonds Jeunesse Québec sont de l'ordre de 199,6 M\$ pour les projets réalisés ou en cours de réalisation, la moyenne de financement par projet se situant aux environs de 64 400 \$.
- Les contributions que le Fonds a déboursées ont conduit les partenaires à faire des investissements totaux équivalant à deux fois ces contributions.
- L'impact sur les jeunes se chiffre à plus de 6 300 emplois créés, à près de 12 100 stages effectués et à près de 1,2 millions de jeunes touchés directement par les projets.

Concernant les projets terminés pour lesquels les données étaient disponibles au 26 janvier 2005

- En excluant les projets spéciaux, les contributions que le Fonds a réellement déboursées totalisent 189,5 M\$, soit une moyenne de 62 333 \$ par projet.
- Les contributions que le Fonds a accordées lors de l'acceptation du projet dépassent de 10 % les contributions qu'il a réellement déboursées.
- La moyenne des coûts totaux réels des 2 967 projets se situe à environ 127 000 \$, soit environ 7 % de moins que le coût moyen prévu lors de la demande initiale.
- L'enveloppe EOM est celle qui regroupe le plus grand nombre de projets (41 %), suivie par les enveloppes nationale (40 %) et régionale (19 %).
- La plus grande proportion de contributions réelles déboursées par le Fonds touche les projets nationaux (59 %). Les projets EOM (34 %) et les projets régionaux (17 %) se partagent le reste.
- Les projets liés à l'objectif « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes » constituent à eux seuls 54 % des projets, ce qui correspond à près de 42 % des contributions réelles du Fonds. Les

projets centrés autour de l'objectif « Fournir aux jeunes une première expérience de travail » viennent en deuxième place avec 23 % du total des projets et 28 % des contributions déboursées.

- Les projets associés à l'objectif « Permettre aux jeunes de participer à des stages de formation en milieu de travail » sont les projets dont le coût moyen est le plus élevé et ceux qui ont reçu la contribution moyenne la plus importante.

Concernant le partenariat

- Les partenaires du secteur public forment 39 % des participations aux projets et sont suivis de près par les OBNL (32 %).
- L'ensemble des partenaires a fourni 51 % des fonds nécessaires à la réalisation des projets, le Fonds, quant à lui, en a fourni 49 %.
- Le levier global d'investissement du Fonds s'établit à 2,00 pour 2 967 projets, comparativement au levier global prévu lors du dépôt des projets (2,11). Il est de 2,18 et de 2,23 pour les projets terminés dans les enveloppes nationale et régionale.

Concernant les impacts sur les jeunes

- Le nombre total d'emplois créés s'élève à 13 494, soit une moyenne de 4,5 par projet ; 48 % de ces emplois sont des premières expériences de travail.
- 18 189 stages ont été effectués.
- 634 jeunes provenant de communautés culturelles, de minorités visibles ou de communautés autochtones, ou étant handicapés ont profité de 10 % des premières expériences de travail et 2 869 d'entre eux ont pu effectuer un stage, soit 15 % de l'ensemble des stages.
- 2 540 jeunes entrepreneurs ont reçu de l'aide.
- La somme des emplois créés, des stages effectués et des jeunes entrepreneurs aidés a permis au Fonds de faire bénéficier d'une expérience significative de travail 34 223 jeunes, soit presque le double du nombre total prévu (18 378).

Concernant l'impact sur les jeunes selon l'enveloppe et l'objectif principal visé

- L'enveloppe EOM regroupe 56 % des emplois créés (7 596) et plus de 56 % des stages effectués (10 260).
- L'enveloppe nationale se caractérise par le grand nombre d'emplois de type « première expérience de travail » (3 076) et de type « jeunes entrepreneurs aidés » (1 737).
- Le Fonds a fourni une contribution réelle moyenne de 5 400 \$ pour soutenir un jeune qui a pu ainsi bénéficier d'une expérience significative de travail. Il lui en a coûté plus cher dans l'enveloppe nationale (+ 52 %), et moins cher dans l'enveloppe EOM (- 38 %). Les projets de l'enveloppe régionale se situent à peu près dans la moyenne.
- L'objectif principal « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes » est plus important que tous les autres objectifs, sauf l'objectif « Soutenir les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans », en ce qui a trait au nombre de jeunes touchés dans les diverses expériences financées par le Fonds.
- Les projets retenus principalement sous l'un des volets d'intervention du Fonds peuvent contribuer en plus à l'atteinte des autres objectifs principaux. Ainsi, en fonction de l'objectif de soutien à

l'entrepreneurship, le FJQ a aidé 1 577 jeunes entrepreneurs, mais il a aussi créé 623 emplois, incluant 187 premières expériences de travail, et il a permis la réalisation de 218 stages.

- Le Fonds a fourni des contributions réelles moyennes d'environ 11 200 \$ et 12 100 \$, soit plus du double de la moyenne, pour les objectifs « Fournir aux jeunes une première expérience de travail » et « Soutenir les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans » en vue de faire bénéficier les jeunes d'une expérience significative de travail. Par contre, le Fonds n'a eu à verser que 2 233 \$ pour les stages en milieu de travail.

3.2 Résultats provenant de l'information qualitative recueillie

Cette partie rappelle d'abord les faits saillants des résultats qualitatifs obtenus depuis 2002¹² grâce à deux moyens d'évaluation : une enquête électronique auprès de 936 promoteurs et 55 études de cas. Ensuite, elle présente deux nouvelles analyses. La première porte sur l'information qualitative recueillie à l'automne 2004 auprès de jeunes qui avaient participé à la première série d'études de cas et que l'on a interrogés à nouveau afin de saisir quel est l'impact du FJQ à plus long terme. La seconde analyse porte sur l'ensemble des réponses fournies par les jeunes dans les questionnaires qu'ils ont remplis.

3.2.1 Rappel des faits saillants de l'enquête électronique

Les évaluateurs de la firme Johnson & Roy ont réalisé cette enquête électronique afin d'enrichir l'information disponible dans la base de données du Fonds en y ajoutant des données de nature plus qualitative recueillies directement auprès des promoteurs de projet. Les évaluateurs souhaitaient, entre autres, obtenir auprès d'un vaste échantillon de promoteurs de l'information concernant l'impact des projets financés par le FJQ sur l'insertion professionnelle, sociale et communautaire des jeunes, ainsi que sur le soutien aux jeunes entrepreneurs. Les promoteurs de projet régulier et de projet EOM ont également été invités à donner leur appréciation de la valeur ajoutée que constituait l'implication financière du FJQ.

L'enquête a duré un an (de mai 2003 à avril 2004) et a été effectuée auprès des promoteurs de projet régulier, des promoteurs de projet EOM et des jeunes entrepreneurs dont les projets se sont terminés pendant cette période (voir la partie 2.2 pour les détails techniques relatifs à l'enquête). Les résultats présentés ont été regroupés sous les principaux angles d'analyse prévus par le cadre d'évaluation, à savoir :

- l'implication financière du FJQ ;
- l'insertion professionnelle des jeunes ;
- le soutien des jeunes entrepreneurs ;
- l'insertion sociale et communautaire des jeunes.

Les faits les plus frappants que l'enquête électronique a fait ressortir sont résumés ci-dessous.

Concernant la répartition des répondants

- Au total, 936 promoteurs dont les projets se sont terminés entre le 1^{er} mai 2003 et le 30 avril 2004 ont répondu de façon valide à l'enquête électronique, ce qui fournit des données sur 89 % des projets qui se sont terminés au cours de la période de l'enquête.
- L'échantillon de répondants est composé de 647 promoteurs de projet régulier, de 201 promoteurs de projet EOM et de 88 jeunes entrepreneurs.
- Les répondants proviennent de toutes les régions du Québec ; les projets réalisés dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, ainsi que les projets d'envergure nationale (réalisés dans plusieurs régions du Québec) totalisent 38 % des 936 projets sur lesquels porte l'enquête.

¹² Les résultats complets peuvent être consultés dans les rapports intérimaires 2002-2003 et 2003-2004.

Concernant la valeur ajoutée de l'implication financière du Fonds

- L'apport financier du Fonds est jugé essentiel dans la grande majorité des cas (projets réguliers et projets EOM), puisque 76 % de l'ensemble des répondants (87 % des répondants EOM) affirment que leur projet n'aurait pas eu lieu sans ce soutien.
- Les promoteurs qui jugent que l'apport financier du Fonds est complémentaire plutôt qu'essentiel s'entendent pour dire que leur projet aurait été de moindre envergure (94 %) et qu'ils n'auraient pas pu obtenir les mêmes résultats (93 %), s'ils n'avaient pas bénéficié de cet apport financier. De plus, ils signalent que leurs projets auraient favorisé un moins grand nombre de jeunes et qu'ils auraient dû verser des salaires moins élevés et embaucher des personnes moins expérimentées sans cet apport et enfin, qu'ils auraient obtenu difficilement un financement provenant d'autres sources.
- Quel que soit le type de projet, la grande majorité des promoteurs affirme que le soutien financier du FJQ a ajouté à la crédibilité du projet dans le milieu et qu'il leur a permis d'atteindre les objectifs visés.

Concernant l'insertion professionnelle des jeunes

- Selon les promoteurs des projets réguliers, les jeunes ont vécu une expérience significative, en lien avec leur formation scolaire. Cela constitue un indicateur certain de la valeur ajoutée de l'intervention du Fonds.
- Les répondants sont presque unanimes pour affirmer que les jeunes ont profité d'un bon encadrement sur le plan des conseils, des orientations et de l'accueil.
- Quand ils apprécient le degré de développement de plusieurs compétences liées à l'employabilité des jeunes, 95 % des promoteurs pensent que chaque compétence jugée utile a pu être améliorée (capacité de prendre ses responsabilités, de s'adapter, de travailler en équipe, de parfaire ses connaissances, de communiquer et de faire montre d'un esprit critique).
- Le taux de satisfaction à l'égard des participants actifs dans les projets réguliers et dans les projets des jeunes entrepreneurs est très élevé, particulièrement en ce qui a trait à l'utilité du travail accompli, au dynamisme des jeunes, à l'adéquation entre les compétences des jeunes et les besoins.

Concernant le soutien des jeunes entrepreneurs

- Les jeunes entrepreneurs estiment que le soutien apporté par le FJQ leur a permis d'affermir plusieurs qualités essentielles que doit posséder toute personne désireuse de créer son entreprise : la confiance en soi, le sens de l'initiative, la capacité de prendre des risques, la passion de l'entrepreneurship, la ténacité et la persévérance.
- La contribution de la ressource stratégique embauchée grâce au FJQ constitue un autre élément qui contribue à la solidification de l'entreprise. La nature et l'importance de la contribution apportée par la ressource spécialisée varient d'un projet à l'autre. Parmi les contributions les plus importantes figurent les compétences techniques, la gestion de l'information, la gestion spécialisée et la recherche.
- Parmi les jeunes entrepreneurs, 97 % concluent que la ressource stratégique embauchée grâce au FJQ a permis de solidifier leur entreprise.

Concernant l'insertion sociale et communautaire des jeunes

- Les résultats liés au développement d'attitudes et de comportements positifs chez les participants actifs des projets réguliers s'avèrent très significatifs sur le plan de l'insertion sociale et communautaire. Dans l'ensemble, 97 % ont mentionné le développement de compétences grâce à la participation des jeunes aux projets.

- Parmi les principales compétences mentionnées comme ayant été développées dans le cadre des projets figurent le sens de l'effort et de l'initiative, l'énergie et la persévérance pour accomplir le travail, de même que l'autonomie. Les autres attitudes et comportements positifs signalés par les répondants concernent le goût de la réussite, le respect de soi et la confiance, l'effort et la persévérance, l'honnêteté et l'intégrité.
- Les écoles qui ont présenté des projets EOM ont montré beaucoup de dynamisme pour apprendre aux jeunes à s'insérer dans la société et dans la communauté et pour leur inculquer les attitudes et les comportements positifs requis. Ainsi, 184 projets EOM ont permis de réaliser 7 451 activités dans 1 780 écoles, soit une moyenne de 42 activités par projet, ou encore une médiane de 13 activités par projet.
- Les activités liées au sport dominent parmi les activités réalisées dans le cadre des projets EOM, avec 35 % du total, tandis que le pourcentage des activités de nature culturelle, civique, sociale et communautaire oscille entre 20 et 11 %.
- Les écoles du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Montérégie ont réalisé le plus grand nombre d'activités de tous types.
- L'objectif « Cultiver chez les jeunes le sens de l'effort et le goût de la réussite, et améliorer l'estime de soi » a été ciblé par 98 % des écoles et par 58 % du nombre total d'activités, tandis que les objectifs de nature plus sociale ou visant des clientèles à risque ont été ciblés en moins grand nombre.
- Les répondants EOM estiment que 81 % de leurs projets comportent des activités qui peuvent être qualifiées d'exemplaires, et ce, quel que soit le type d'activités réalisées. Une variété d'activités a été citée en exemple par les promoteurs répondants.

3.2.2 Analyse des données provenant des questionnaires administrés aux jeunes rencontrés

Cette partie présente l'analyse des réponses à un questionnaire administré aux jeunes participants à des projets FJQ. Ce questionnaire porte surtout sur l'impact que la participation aux projets FJQ a eu sur les jeunes impliqués activement dans les projets. Les réponses ont été compilées à l'aide du logiciel Le Sphinx. Au total, 193 jeunes ont répondu à ce questionnaire : 119 participants aux groupes de discussion organisés dans le cadre des 55 études de cas (51 jeunes en 2003 et 68, en 2004), ainsi que 74 participants à des projets d'économie sociale financés par le FJQ (bien que ces projets n'aient pas fait partie des études de cas).

Profil des répondants

En 2003 et 2004, 88 hommes et 105 femmes ont répondu au questionnaire. La majorité des répondants appartient au groupe d'âge des 20-24 ans (46 %) et à celui des 25-30 ans (41 %) ; les autres répondants se situent dans le groupe d'âge des 15-19 ans (10 %) et dans celui des 30 ans ou plus (1 %). Dans l'ensemble des répondants, on trouve deux personnes handicapées, neuf personnes issues d'une communauté culturelle, sept autochtones et onze personnes provenant d'une minorité visible.

Du point de vue du niveau de scolarité, la majorité des répondants (46,1 %) a un diplôme universitaire et 7,3 % n'ont pas encore terminé leurs études universitaires. De plus, 30 % des jeunes ont fait des études de niveau collégial (terminées ou non), 8,3 % ont terminé des études secondaires, alors que 7,8 % ont fait des études primaires ou secondaires, sans les terminer. Les domaines dans lesquels ils ont étudié sont très variés : une bonne partie des jeunes ont fait des études en administration, commerce et informatique, arts, sciences sociales, éducation, lettres, services sociaux, éducatifs ou juridiques. Un plus petit nombre de jeunes ont poursuivi des études spécialisées en tourisme, droit, agriculture, électrotechnique, environnement, mécanique d'entretien et santé.

Les résultats présentés dans les parties suivantes sont en lien avec les questions d'évaluation visant à mettre en évidence la valeur ajoutée de la participation des jeunes à un projet FJQ.

La satisfaction à l'égard de l'expérience vécue dans le projet FJQ

Du point de vue de la situation des jeunes sur le marché du travail, on constate que la plupart d'entre eux (77,2 %) avaient déjà occupé un emploi rémunéré avant leur participation à un projet. Pour 57,9 % des jeunes ayant participé aux projets retenus comme études de cas, l'emploi obtenu grâce au FJQ était une première expérience de travail significative. Pour la majorité, il s'agissait d'un emploi à temps plein (84 %), permanent (86,6 %) et dans leur champ de formation (70,6 %).

De plus, l'emploi obtenu grâce au FJQ représente, pour la grande majorité des répondants, une expérience de travail très significative (56,5 %) ou significative (35,8 %) dans leur cheminement professionnel. Seulement neuf répondants (4,7 %) jugent que leur participation est une expérience peu significative et deux (1 %) considèrent qu'elle n'est pas du tout significative.

De manière globale, 70 % des 193 jeunes qui ont répondu au questionnaire se disent satisfaits de l'expérience qu'ils ont vécue dans le cadre du projet FJQ, alors que 28 % se disent plutôt satisfaits. Dans l'ensemble, le niveau de satisfaction globale est très élevé (98 %).

Les jeunes apprécient beaucoup l'encadrement offert dans le cadre des projets. Plus de 90 % des répondants sont satisfaits ou plutôt satisfaits de l'accueil, des conseils, des orientations et de l'évaluation du rendement qu'ils ont reçus dans le cadre du projet. C'est ce qu'indique le tableau suivant.

Tableau 21 : Satisfaction par rapport à différents aspects de l'encadrement reçu dans le cadre du projet

Aspects	Appréciation de l'encadrement				Nbre de jeunes
	Satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Insatisfaisant	
Accueil	145 (76,3 %)	39 (20,5 %)	4 (2,1 %)	2 (1,1 %)	190 (100 %)
Orientations	109 (57 %)	67 (35,5 %)	11 (5,8 %)	3 (1,6 %)	190 (100 %)
Conseils	118 (62,4 %)	59 (31,2 %)	10 (5,3 %)	2 (1,1 %)	189 (100 %)
Évaluation du travail	116 (61,7 %)	60 (31,9 %)	9 (4,8 %)	3 (1,6 %)	188 (100 %)

Par ailleurs, du point de vue du salaire reçu, le niveau de satisfaction est aussi très élevé : 44 % des répondants affirment être satisfaits et 37,8 % sont plutôt satisfaits. Seulement 15,5 % des répondants sont moins satisfaits du salaire reçu. Il convient de noter la grande variabilité des salaires : le taux horaire minimum reçu est de 7,20 \$ l'heure, alors que le plus élevé atteint 27 \$; le salaire moyen est de 13,05 \$ l'heure, l'écart type étant de 3,82 \$.

La majorité des jeunes estime qu'ils ont été appelés à utiliser les connaissances acquises dans leur champ de formation : en grande partie (53,4 %) ou assez (31,1 %). Seulement 8,8 % des jeunes affirment qu'ils ont peu ou pas du tout utilisé leurs connaissances dans le cadre du projet.

La situation des jeunes après la fin du projet

Parmi les jeunes qui ont participé à des projets ayant fait l'objet d'une étude de cas, la majorité (49 %) était toujours employée par le même organisme après la fin du projet, alors que 17,6 % étaient retournés aux études et 16,8 % avaient obtenu un autre emploi.

Parmi les 20 jeunes ayant obtenu un nouvel emploi après la fin du projet, 18 avaient un travail dans leur champ de spécialisation. En outre, 16 jeunes qualifiaient leur emploi de régulier et 13 travaillaient à temps plein. Les autres jeunes étaient soit de retour aux études, soit à la recherche d'un emploi.

La majorité des jeunes (45,3 %) estime que l'expérience acquise dans le cadre du projet FJQ a contribué de façon très importante ou importante à l'obtention de leur emploi actuel.

Du total des jeunes consultés, 70 % estiment pouvoir garder leur emploi dans la même entreprise après la fin du projet et la plupart d'entre eux (49) considère que l'expérience acquise grâce au projet FJQ est significative dans leur plan de carrière. Parmi ceux qui estiment ne pas pouvoir conserver leur emploi dans la même entreprise après la fin du projet, la majorité considère tout de même avoir de bonnes chances d'obtenir ailleurs un autre emploi de qualité, c'est-à-dire un emploi à temps plein et dans leur champ de spécialisation.

L'impact sur l'insertion professionnelle, sociale et communautaire des jeunes

Les jeunes jugent que l'expérience vécue grâce au projet FJQ a eu un impact positif sur le développement de leurs compétences professionnelles. Ils ont pu développer notamment la capacité d'adaptation, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe. Comme l'indique le tableau suivant, ils ont aussi développé d'autres compétences, notamment la capacité de communiquer, l'esprit critique et le goût de parfaire leurs connaissances.

Tableau 22 : Perception des jeunes interrogés relativement au degré de développement de compétences professionnelles significatives

Compétences	Degré de développement				Nbre de jeunes
	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout	
Communiquer	96 (51,1 %)	81 (43,1 %)	10 (5,3 %)	1 (0,5 %)	188 (100 %)
Développer son esprit critique	109 (57,1 %)	72 (37,7 %)	8 (4,2 %)	2 (1 %)	191 (100 %)
Parfaire ses connaissances	103 (54,2 %)	74 (38,9 %)	11 (5,8 %)	2 (1,1 %)	190 (100 %)
Développer son sens des responsabilités	110 (57,9 %)	74 (38,9 %)	6 (3,2 %)	0	190 (100 %)
Développer sa capacité d'adaptation	110 (58,5 %)	74 (39,4 %)	3 (1,6 %)	1 (0,5 %)	188 (100 %)
Travailler en équipe	116 (62 %)	62 (33,2 %)	8 (4,3 %)	1 (0,5 %)	187 (100 %)

Pour les jeunes, les projets ont permis le développement d'attitudes, d'habiletés et de comportements favorisant non seulement l'insertion professionnelle, mais aussi l'insertion sociale. Les plus importants sont, selon eux, l'autonomie, le sens de l'effort, de l'initiative et de la persévérance pour accomplir le travail, le respect de soi, la confiance, l'honnêteté, l'intégrité et le goût de la réussite.

Tableau 23 : Perception des jeunes interrogés relativement au degré de développement d'attitudes et de comportements positifs

Attitudes et comportements positifs	Degré de développement				Nbre de jeunes
	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout	
Goût de la réussite, attitude positive	125	57	9	0	191
Sens de l'effort, persévérance	123	62	5	0	190
Respect de soi et confiance	114	69	7	1	191
Autonomie	130	56	4	0	190
Honnêteté et intégrité	115	65	7	0	187

À la suite de l'expérience qu'ils ont vécue grâce au projet FJQ, presque tous les jeunes consultés estiment que leurs chances d'obtenir un emploi dans leur domaine sont nettement améliorées. Le tableau suivant présente la perception de ces jeunes face à l'avenir.

Tableau 24 : Perception des jeunes interrogés relativement à l'amélioration de leur employabilité

Quel est votre degré d'accord face à l'énoncé suivant : « À la suite de mon expérience vécue dans le projet FJQ, j'ai l'impression que mes chances d'emploi sont meilleures » ?		
	Nbre de jeunes	%
Tout à fait d'accord	125	66,14 %
Plutôt en accord	59	31,21 %
Plutôt en désaccord	5	2,65 %
Tout à fait en désaccord	0	0 %
Total	189	100 %

De plus, une importante proportion de jeunes mentionnent que leur participation au projet leur a permis, dans une mesure assez importante ou très importante, de se constituer un réseau de contacts professionnels et de relations sociales. Ils sont d'avis que leur participation à la vie communautaire a aussi augmenté à la suite de leur participation au projet FJQ. Il ressort aussi que cette expérience a aidé les jeunes à prendre leur place dans la société.

Tableau 25 : Perception des jeunes interrogés relativement à l'insertion sociale et communautaire

Aspects	Degré de développement				Nbre de jeunes
	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout	
Réseau de contacts professionnels	62	90	36	3	191
Relations sociales	61	83	44	1	189
Place dans la société	80	96	11	1	188
Participation à la vie communautaire	62	88	32	6	188

En s'appuyant sur les réponses des jeunes, on peut affirmer que les projets FJQ ont permis aux jeunes d'avoir une première expérience de travail significative dans leur domaine. Pour un certain nombre, cette expérience est même devenue leur premier emploi régulier. Presque tous les jeunes estiment que leurs chances d'obtenir un emploi sont meilleures après leur participation au projet, et que cette dernière a eu un impact positif sur le

développement de leurs compétences professionnelles et des habiletés et comportements favorisant l'insertion sociale et communautaire.

3.2.3 Retour auprès de jeunes, un an après leur participation à un projet

L'équipe de Johnson & Roy a voulu mettre en lumière quel était l'impact à plus long terme de la participation à un projet FJQ sur les jeunes. Pour cela, les évaluateurs ont réinterrogé des jeunes qui ne participaient plus à un projet financé par le FJQ depuis au moins un an et qui avaient participé à cinq études de cas précédemment analysées. Ils ont réalisé des entretiens téléphoniques auprès de onze participants à quatre projets réguliers au cours du mois de novembre 2004, et ils ont administré un questionnaire à neuf participants à un projet EOM. Cette section présente une analyse des réponses obtenues. Les finalités des deux types de projet en question étant différentes, les résultats portent d'abord sur les participants aux projets réguliers, puis sur les participants au projet EOM.

Participants aux projets réguliers

Des onze participants à des projets réguliers qui ont été interrogés, cinq sont toujours employés par la même entreprise, trois ont obtenu un autre emploi après leur participation au projet et trois sont retournés étudier. Parmi les trois derniers, un a obtenu un emploi à la fin de ses études et deux sont actuellement à la recherche d'un emploi. Les répondants estiment en majorité qu'il y a un lien certain entre leur participation au projet et leur situation actuelle. Pour ceux qui continuent d'être employés au sein de la même entreprise, ce lien avec le projet est évident : grâce à ce dernier, ils ont eu une première expérience de travail dans l'entreprise, qui les a embauchés par la suite, leur employeur étant satisfait de leur travail.

« Après la fin du projet FJQ, les responsables de la compagnie m'ont gardé en emploi. Ils étaient très satisfaits de mon travail et ils ont jugé bon de continuer à investir en moi. Je travaillais très fort et ils en étaient conscients. »

« Suite à mon rendement et à mon expérience acquise, les dirigeants de l'usine ont décidé de me garder. »

Pour les autres, le lien avec le projet réside dans la nature du travail : soit parce que dans l'emploi qu'ils occupent actuellement, ils effectuent les mêmes tâches, soit parce qu'ils ont pu approfondir leur connaissance d'un domaine de travail, soit encore parce que le projet leur a offert une première expérience de travail significative dans leur domaine de formation.

Les jeunes consultés considèrent, en grande majorité, que leur participation au projet a eu un apport essentiel dans leur cheminement professionnel. En effet, ils estiment qu'ils ne seraient pas dans leur situation actuelle sans l'expérience qu'ils ont vécue. Le projet leur a permis d'avoir une première expérience de travail significative dans leur domaine ou de connaître un milieu de travail précis (par exemple, le milieu communautaire), ce qui leur a donné une plus grande ouverture d'esprit et aussi l'opportunité de mieux connaître les possibilités professionnelles dans ce milieu, de mieux définir leur objectif de carrière et les moyens pour l'atteindre.

En général, les jeunes affirment que leur participation au projet a été très enrichissante. Elle leur a apporté une première expérience de travail significative et leur a donné l'occasion de mettre en œuvre et d'améliorer leurs compétences professionnelles particulières. Les jeunes mentionnent aussi qu'ils ont acquis d'autres aptitudes et habiletés pendant qu'ils participaient au projet, comme la capacité de travailler en équipe, la flexibilité et la connaissance des milieux de travail. Voici quelques témoignages en lien avec les expériences qu'ils ont vécues :

« J'ai appris à travailler avec les groupes communautaires et j'ai aimé beaucoup cette situation. Je me suis dit que j'aimerais travailler encore dans ce monde, mais à l'échelle internationale. »

« Je ne pense pas que j'aurais été aussi intéressée aux études internationales si je n'avais pas participé au projet FJQ. »

« Le fait d'avoir participé à un projet FJQ m'a donné une chance d'avoir un premier emploi et je n'ai pas voulu manquer cette chance. »

« J'ai adoré travailler proche des gens qui sont souvent démunis et qui croient à des convictions profondes de s'entraider pour améliorer leur sort. J'ai découvert ma voie et j'ai pris beaucoup d'assurance et de détermination pour foncer vers un objectif et essayer de sortir d'un cercle de jobs sans lendemain. »

« J'ai pu mettre en pratique ce que j'ai appris à l'école jusqu'ici et apprendre une foule de choses qui sont particulières à l'usine. Aussi, comment s'intégrer à une équipe, comment écouter nos patrons, comment devenir plus flexible pour l'accomplissement de toutes sortes de tâches, voilà des aspects que je conserverai toujours. »

« Grâce au projet FJQ, j'ai pu mettre à l'œuvre et développer mes compétences apprises à l'école et en acquérir d'autres, comme les relations avec le public, avec les patrons, le désir d'en apprendre toujours plus, de trouver des solutions, ce qui me sera toujours utile dans le futur. »

« J'ai appris à maîtriser les outils de la profession et à utiliser, sinon parfaire et développer mes compétences acquises. »

Les jeunes consultés déclarent aussi qu'ils sont plus confiants et plus optimistes face à l'avenir. En majorité, ils se disent satisfaits de leur situation d'emploi actuelle et de leurs conditions de travail, ainsi que de l'expérience acquise.

Quant à leur avenir professionnel, ils estiment, en majorité, qu'ils ont actuellement de meilleures chances de s'intégrer sur le marché du travail, grâce à l'expérience de travail acquise dans leur domaine et aux recommandations de leurs anciens employeurs.

« Je pense que j'aurais maintenant moins de trouble à me trouver un autre emploi. Avec l'expérience actuelle et des recommandations de mon employeur, ce serait certainement plus facile. »

« Je crois que mon avenir s'est nettement amélioré. Je suis devenu gérant, l'entreprise va bien et je gagne un meilleur salaire. Mes chances sont nettement meilleures. »

« Je crois que je commence à avoir pas mal d'expérience et qu'avec les contacts que je me suis fait, il n'y aurait pas de problème à me trouver un autre emploi. »

Seulement deux jeunes sur onze disent ne pas partager cet optimisme à la suite de leur participation, compte tenu des difficultés qu'ils ont rencontrées quand ils ont entamé des démarches pour se chercher un emploi lié à leur formation.

« J'ai 31 ans et malgré beaucoup d'ardeur à m'intégrer en emploi dans ma formation, je n'ai pas réussi. Je dépasse maintenant l'âge que plusieurs organismes jugent nécessaire d'avoir pour recevoir des subventions gouvernementales sur des projets. »

Participants au projet EOM

Parmi neuf participants au projet EOM, un seul a terminé ses études secondaires et fait actuellement des études professionnelles (DEP) ; les autres étudient encore, soit pour terminer la 5^e secondaire (six jeunes), soit pour suivre un cours spécialisé (deux jeunes). Notons aussi qu'un seul répondant a un emploi. Avant leur participation à un projet, trois répondants avaient abandonné leurs études secondaires. Tous ces jeunes estiment que leur participation à un projet EOM les a aidés, dans une mesure importante ou assez importante, à persévérer dans la poursuite de leurs études secondaires et que cette participation a aussi contribué à leur situation actuelle.

Les participants au projet EOM ont eu la possibilité d'effectuer un stage d'été dans le cadre du projet, ce qui leur a offert une expérience de travail complémentaire à leur formation scolaire. Pour cinq des neuf répondants, ce stage correspondait à une première expérience de travail significative. Tous les répondants estiment que le stage les a encouragés, dans une mesure importante ou assez importante, à persévérer dans la poursuite de leurs études secondaires. De plus, presque la totalité des répondants (8) affirme que l'expérience de travail acquise grâce au stage représente une expérience très significative ou significative dans leur cheminement professionnel. Il est à noter que six des neuf répondants du projet EOM avaient déjà eu un autre emploi rémunéré avant le stage. Voici quelques témoignages relatifs à l'apport du projet EOM pour les jeunes participants.

« Ce projet m'a beaucoup apporté pour le travail que je faisais... et je vais pouvoir y retourner après que j'aurai terminé [mes études]. »

« Avant ce projet, je n'étais pas très motivée. J'étais déjà [à l'éducation] aux adultes... j'avais beaucoup d'absences. Mais depuis que le projet a été mis sur place, j'ai appris à me motiver, car il fallait le plus possible minimiser les absences et on était suivi de très près. »

« ... aujourd'hui, je suis fière de suivre mon cours... cela va me faire ouvrir des portes pour mon avenir. Aujourd'hui, je remercie l'équipe de me faire ouvrir la porte pour mon avenir et surtout de m'avoir faite ouvrir ma chance de retourner au banc d'école. »

« Aujourd'hui, je suis retournée aux études pour finir mon secondaire pour être capable de trouver un emploi ou prendre un cours qui va m'aider à trouver un travail. »

Les réponses des jeunes participants au projet EOM indiquent que l'expérience qu'ils ont vécue grâce au projet a été d'un double apport. D'une part, le projet EOM a aidé les jeunes à poursuivre leurs études secondaires ou à reprendre leurs études, notamment parce qu'il a renforcé leur motivation et les a aidés à se définir un avenir professionnel (il les a décidés à suivre des cours adaptés à leur cheminement, par exemple en éducation ou en soins infirmiers). D'autre part, grâce au projet, certains jeunes ont obtenu un emploi ou ont vécu une expérience de travail significative, ce qui leur a permis d'améliorer leurs compétences professionnelles (la capacité de travailler en équipe, par exemple).

3.2.4 Principaux constats résultant des études de cas

Au total, 55 études de cas ont été réalisées et la collecte d'information a été organisée en deux étapes. À la première étape, la collecte d'information a été réalisée à l'hiver et au printemps 2003. Cette collecte a porté sur 15 projets et s'est déroulée pendant la phase d'expérimentation du processus, alors qu'on mettait au point les outils d'évaluation. On trouvera l'analyse approfondie de ces 15 cas dans le rapport intérimaire de 2003. À la deuxième étape, la collecte d'information a porté sur 40 autres études de cas, et elle a été réalisée entre novembre 2003 et avril 2004. On trouvera l'analyse approfondie de ces 40 cas dans le rapport intérimaire de 2004.

L'analyse globale de l'information qualitative recueillie à partir de ces 55 études de cas a permis de faire ressortir les éléments présentés ci-après.

Caractéristiques des cas choisis

La sélection des 55 projets choisis comme études de cas a été faite en tenant compte, entre autres, de la région où avait lieu le projet et de l'objectif principal du projet. Cela a permis de constituer un échantillon regroupant l'ensemble des volets d'intervention du Fonds dans différentes régions du Québec. Les entrevues réalisées dans le cadre de ces études de cas ont permis de recueillir le point de vue de 119 jeunes et de rencontrer les promoteurs des projets.

Il convient de rappeler que pour le Fonds, l'expression *objectif principal* ne correspond pas nécessairement à l'objectif principal du projet financé comme tel, mais désigne plutôt le volet d'intervention du Fonds dans lequel s'inscrit principalement le financement du projet. À cet égard, la presque totalité des projets EOM que le FJQ finance, le sont dans le cadre du volet d'intervention « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes ». À ces projets EOM, s'ajoutent les nombreux projets réguliers, qui sont également sélectionnés en raison de leur contribution à l'insertion sociale et communautaire des jeunes. Les évaluateurs ont donc accordé une attention particulière à cet objectif principal quand ils ont sélectionné les projets qui allaient faire l'objet d'études de cas. La répartition des projets choisis comme études de cas selon l'objectif principal et le type de financement est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 26 : Distribution des études de cas par objectif principal du FJQ et par enveloppe

Objectifs principaux du FJQ	Nombre de cas			
	Total	EOM	Nat.	Rég.
Insertion sociale et communautaire des jeunes	23 (42 %)	8	11	4
Qualification professionnelle	6 (11 %)	3	2	1
Acquisition d'une première expérience de travail	11 (20 %)		11	
Soutien à l'entrepreneuriat	9 (16 %)		8	1
Stages de formation en milieu de travail	3 (5 %)	1	2	
Accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles ou des personnes handicapées	3 (5 %)	1	2	
Nombre de cas	55	13 (24 %)	36 (65 %)	6 (11 %)

Quarante-quatre projets retenus comme études de cas sont répartis à travers douze régions administratives du Québec. On compte onze projets dits d'envergure nationale, touchant plusieurs régions à la fois. La distribution des projets selon la région et le type de financement est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 27 : Distribution des études de cas par région et par enveloppe

Région administrative	Nombre de cas			
	Total	EOM	Nat.	Rég.
00 – Envergure nationale	11	4	7	
01 – Bas-Saint-Laurent	6		6	
02 – Saguenay–Lac-St-Jean	3	2	1	
03 – Capitale-Nationale	12	1	8	3
04 – Mauricie	1		1	
05 – Estrie	3	1	2	
06 – Montréal	8	1	6	1
08 – Abitibi-Témiscamingue	1	1		
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	1		
12 – Chaudière-Appalaches	2	1	1	
14 – Lanaudière	1	1		
15 – Laurentides	1			1
16 – Montérégie	5		4	1
Nombre de cas	55	13 (24 %)	36 (65 %)	6 (11 %)

Pour dégager les résultats de nature qualitative et pour pouvoir porter un jugement global, les évaluateurs ont tenu compte de différentes sources d'information : les informations recueillies lors des entrevues auprès des jeunes et des promoteurs, les fiches remplies par les jeunes rencontrés, c'est-à-dire ceux ayant pris activement part à la réalisation d'un projet (salariés ou bénévoles), les différents documents remis par les promoteurs au

FJQ (par exemple, les rapports finaux), et enfin les sommaires d'évaluation que le personnel du FJQ a remplis pour les projets en question. Les évaluateurs ont rempli des grilles pour chacun des 55 cas, afin de réaliser les analyses en fonction des principaux angles du cadre d'évaluation, à savoir les quatre thèmes qui ont été discutés à la partie 3.2.1 portant sur les résultats de l'enquête électronique :

- l'implication financière du FJQ ;
- l'insertion professionnelle des jeunes ;
- l'insertion sociale et communautaire des jeunes ;
- le soutien aux jeunes entrepreneurs.

Les constats qui suivent sont basés sur l'analyse des résultats des 55 études de cas, pour chacun de ces aspects. Il est important de préciser que, si ce type d'étude est utile pour cerner les perceptions des différents acteurs clés et pour apporter des éléments d'éclairage aux analyses quantitatives, il ne permet cependant pas une généralisation à l'ensemble de la population étudiée.

Les principaux constats tirés des études de cas sont résumés ci-dessous.

Concernant la valeur ajoutée de l'appui financier du FJQ

- Dans l'ensemble, les promoteurs interrogés considèrent que, dans leur projet, l'apport financier du FJQ a été complémentaire ou essentiel. Pour un peu moins de la moitié des promoteurs interrogés (47 %), le financement du FJQ était indispensable à la réalisation de leur projet, cette perception étant plus présente chez les promoteurs de projet EOM (61,5 %). Cette affirmation corrobore les données de l'analyse quantitative sur le partenariat, qui montraient que dans les projets EOM, les apports financiers provenaient majoritairement du FJQ.
- Les promoteurs qui considèrent que l'apport financier du Fonds est plutôt complémentaire s'entendent généralement pour dire que, sans l'apport du FJQ, leur projet aurait eu lieu quand même mais à une échelle réduite, ce qui aurait eu comme conséquence de ralentir la solidification de l'entreprise des jeunes entrepreneurs, ou encore de favoriser un moins grand nombre de jeunes.
- Les promoteurs ont indiqué que l'intérêt suscité chez d'autres partenaires et la réceptivité du projet dans le milieu constituaient des retombées de l'apport financier du FJQ sur la crédibilité de leur projet. La contribution du Fonds semble avoir aussi facilité le partenariat. En ce qui concerne les avantages que procure le financement du FJQ, les promoteurs de projet EOM considèrent que le financement lui-même est un atout qui autrement ne serait pas disponible. Les autres types de promoteurs apprécient surtout la simplicité des règles de fonctionnement du Fonds.
- Lors des entrevues, un grand nombre des remarques formulées concernaient l'ouverture et la souplesse du FJQ. Les promoteurs rencontrés ont apprécié pouvoir offrir à des jeunes professionnels de leur choix des salaires décentés. Ils ont aussi souligné que la durée du financement du Fonds, qui pouvait être de deux ans et parfois même de trois ans, était un autre avantage favorisant la consolidation et la pérennité du projet.
- Des promoteurs ont relevé quelques éléments irritants. Plusieurs d'entre eux, particulièrement ceux des projets EOM, ont trouvé laborieux de devoir respecter certaines exigences. De plus, plusieurs promoteurs rencontrés ont trouvé que le délai était trop long avant de recevoir la dernière tranche de financement.

Concernant l'impact du FJQ sur l'insertion professionnelle

- Pour l'ensemble des jeunes ayant vécu une expérience de travail dans les 55 projets retenus comme études de cas, le FJQ a eu un impact important sur leur insertion professionnelle.
- Tous les jeunes rencontrés ont indiqué que leur expérience avait été soit satisfaisante, soit plutôt satisfaisante. D'ailleurs, presque la moitié des jeunes rencontrés étaient encore employés par le projet

(ou avaient obtenu un emploi dans la même entreprise) au moment de la réalisation des études de cas, et une vingtaine d'entre eux avaient déjà obtenu un autre emploi.

- Pratiquement tous les jeunes interrogés considèrent qu'ils ont développé, ou à tout le moins amélioré, leurs compétences professionnelles significatives en emploi et plus spécialement leur capacité de travailler en équipe et de parfaire leurs connaissances.
- Selon la grande majorité des jeunes rencontrés, leur participation au projet a contribué beaucoup ou de façon assez importante à la constitution d'un réseau de contacts professionnels susceptible de faciliter leur accès à un emploi.
- Les jeunes ont développé des compétences professionnelles significatives, telles que la capacité de communiquer, l'esprit critique, le sens des responsabilités.
- Les jeunes rencontrés ont eu l'occasion de vivre des expériences de travail de qualité, qui leur ont permis d'augmenter leur niveau d'employabilité.
- Un an après leur participation à un projet FJQ régulier, les jeunes consultés ont, pour la plupart, un emploi et voient un lien certain entre leur participation au projet et leur situation actuelle.

Concernant l'impact du FJQ sur l'insertion sociale et communautaire

- Pour l'ensemble des jeunes salariés ou des bénévoles ayant participé très activement aux projets retenus comme études de cas, le FJQ a eu un impact important sur leur insertion sociale et communautaire. L'analyse des treize projets EOM retenus comme études de cas a également fait ressortir des retombées importantes, prévisibles à plus long terme pour la clientèle visée par ces projets, soit une clientèle constituée d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes.
- Parmi les retombées liées à leur participation active aux projets, les jeunes salariés et les bénévoles très impliqués ont mentionné : le développement d'attitudes et de comportements positifs, tels que le goût de la réussite, le sens de l'effort, la persévérance, l'augmentation de la participation à la vie communautaire et la constitution d'un réseau de relations sociales.
- Dans bon nombre de projets étudiés, les promoteurs et les jeunes s'entendent pour dire que la participation aux projets a contribué à les sensibiliser à l'importance de l'implication communautaire. Tous les promoteurs ont déclaré que leurs objectifs avaient été atteints, et parfois dépassés, ou encore qu'ils étaient en bonne voie d'être atteints.
- Les retombées des projets EOM sur la clientèle visée comprennent : le développement d'attitudes et de comportements positifs (goût de la réussite, sens de l'effort, respect de soi, confiance, autonomie, honnêteté et intégrité, etc.), la formation de l'esprit d'équipe, l'émergence de valeurs sociales, communautaires et environnementales, l'amélioration du langage écrit et parlé, le développement de la responsabilité, de la discipline et du sens civique.
- Un an après leur participation à un projet EOM, les jeunes interrogés mentionnent l'impact positif du FJQ, qui les a motivés à poursuivre leur formation et a augmenté leur confiance face à l'avenir.

Concernant l'impact du FJQ sur le soutien aux jeunes entrepreneurs

- Les projets de jeunes entrepreneurs financés par le FJQ et retenus comme études de cas ont eu un impact important sur la solidification de l'entreprise et sur le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes. L'embauche d'une ressource stratégique a permis notamment au jeune entrepreneur de solidifier son entreprise soit en s'appuyant sur l'expertise de la ressource dans le domaine de l'entreprise, soit en faisant appel à ses compétences en gestion des entreprises. L'intervention ciblée du FJQ sur la solidification de l'entreprise a donc eu un impact important sur le soutien aux jeunes entrepreneurs.

- L'aide fournie aux jeunes entrepreneurs a également contribué à développer leur esprit d'entreprise. Elle a notamment amélioré leur sens de l'initiative, leur confiance en eux-mêmes, leur capacité à prendre des risques, mais surtout, elle les a beaucoup encouragés à persévérer.
- En finançant l'embauche de ressources stratégiques, le FJQ a favorisé la solidification des entreprises des jeunes entrepreneurs qui en ont bénéficié. Les compétences administratives des ressources embauchées, particulièrement celles liées à la gestion en général, au marketing et à la recherche, ont été bénéfiques et utiles pour les jeunes entrepreneurs. Que ce soit par la collaboration avec des ressources stratégiques ou par la réalisation de leur projet particulier, les jeunes entrepreneurs ont pu améliorer leurs propres compétences entrepreneuriales, en particulier la planification, l'efficacité personnelle et le marketing.
- La possibilité de se « valider » auprès d'autrui, de « sortir de son isolement quand on est face aux problèmes » et la possibilité de consacrer plus de temps à la croissance de l'entreprise et à la définition de sa mission : tels ont été les impacts positifs de l'apport d'une ressource stratégique à l'entreprise grâce au FJQ.

CONCLUSION

L'équipe de Johnson & Roy a mené les travaux d'évaluation sur une base continue depuis mai 2002. Ces travaux ont consisté à examiner de façon approfondie les impacts du Fonds Jeunesse Québec sur le cheminement professionnel et social des jeunes qui ont participé à l'un ou l'autre des projets retenus pour financement par cet organisme. Un examen attentif des actions du FJQ, dans chacun de ses volets d'intervention, a permis d'apprécier ces retombées selon plusieurs perspectives. La mise en lien des données quantitatives avec des indicateurs de nature plus qualitative, recueillis grâce à une enquête électronique et à des études de cas, a fait ressortir la valeur ajoutée de cette expérience dans l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

D'entrée de jeu, on peut affirmer que le grand nombre de projets reçus par le Fonds (5 552) démontre l'intérêt qu'a suscité cette initiative centrée sur les jeunes. On peut aussi souligner la grande accessibilité du soutien financier offert par le FJQ, puisque 69 % des demandes déposées ont été retenues. Les promoteurs provenant de toutes les régions du Québec se sont vus accorder plus de 200 M\$ de contributions, la moyenne de financement par projet s'élevant à 62 333 \$. À cette somme, s'ajoutent les 25 M\$ réservés aux forums jeunesse du Québec pour financer des projets régionaux, ainsi qu'une autre somme de 15 M\$ pour le projet Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Ces résultats illustrent l'intensité de l'activité déployée par le FJQ depuis ses débuts, de même que la visibilité du FJQ dans tout le Québec.

Les données quantitatives portant sur 98 % des projets financés par le Fonds (3 040 projets sur les 3 100 qui ont été retenus) donnent une réponse claire à la principale question à laquelle cette évaluation devait répondre, à savoir : « Quels sont les impacts du Fonds Jeunesse Québec sur le cheminement professionnel et social du jeune ? » L'impact du FJQ sur l'insertion professionnelle des jeunes est significatif. En effet, le nombre total d'emplois créés s'élève à 13 494, soit une moyenne de 4,5 emplois par projet, et les premières expériences de travail représentent 48 % de ces emplois. On voit aussi que 634 jeunes provenant de communautés culturelles ou de minorités visibles, de communautés autochtones ou étant handicapés ont profité d'environ 10 % des premières expériences de travail et que 10 % du total des emplois créés revient à 1 409 jeunes de ces trois catégories. De plus, 18 189 stages (emplois de moins de six mois) ont été effectués et 2 869 jeunes provenant de communautés culturelles ou de minorités visibles, de communautés autochtones ou étant handicapés ont pu suivre un stage, soit 15 % de l'ensemble des stages.

Pour ce qui est de la contribution du Fonds au développement de l'entrepreneurship, 2 540 jeunes entrepreneurs ont reçu de l'aide pour la réalisation d'un projet précis. L'embauche d'une ressource stratégique a permis aux jeunes entrepreneurs de consolider leur entreprise en leur donnant l'occasion de s'appuyer sur l'expertise de la ressource dans le domaine de l'entreprise ou sur ses compétences spécialisées liées à la gestion des entreprises.

L'objectif principal « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes » a été ciblé par plus de la moitié des projets. Sur le total des projets qui ont été retenus par le Fonds en fonction de cet objectif, 1 255 sont des projets de l'enveloppe EOM. De plus, la collecte d'informations auprès des promoteurs et des jeunes a permis de mettre en évidence d'autres retombées positives, telles que la confirmation du choix de carrière chez les participants et le goût de retourner aux études. Les jeunes (salariés et bénévoles) qui ont activement participé aux projets du FJQ ont été presque unanimes à considérer qu'ils ont développé des compétences et des habiletés sur le plan professionnel, et qu'en plus, ils ont aussi développé, dans une large mesure, des attitudes et des comportements positifs, dont le goût de la réussite, le sens de l'effort et la persévérance.

Dans bon nombre des projets étudiés, les promoteurs et les jeunes affirment que la participation des jeunes a contribué à les sensibiliser à l'importance de l'implication communautaire. Quant à leurs relations sociales, les jeunes estiment, en majorité, que leur expérience est significative et qu'elle a fortement contribué à leur développement de ce point de vue. Enfin, un peu plus d'un million d'autres jeunes ont été touchés directement par l'un ou l'autre des projets.

Les constats démontrent le lien entre l'expérience vécue par les jeunes grâce au FJQ et leur domaine de spécialisation. Ils fournissent aussi des faits probants qui illustrent l'impact de la participation aux projets sur le développement de compétences professionnelles significatives et sur la constitution d'un réseau de contacts professionnels, éléments susceptibles de faciliter l'accès des jeunes à un emploi. En outre, les études de cas ont permis de constater qu'un bon nombre des jeunes rencontrés étaient toujours au travail au terme du projet.

Les données recueillies permettent également de répondre à deux autres questions d'évaluation : « Quel a été l'impact de l'implication financière du FJQ sur le montage financier des projets ? » et « Quel a été le nombre de partenaires impliqués dans les projets et à quelles catégories appartenaient-ils ? »

On remarque d'abord que le coût total réel des projets s'élève à 376,7 M\$, alors que la moyenne des coûts par projet se situe aux environs de 127 000 \$. Grâce à la décision qu'il a prise de fournir une somme équivalente à la contribution provenant d'autres sources, le Fonds a encouragé dès le départ la participation de partenaires aux projets qu'il finance, et ce, dans le but d'augmenter les chances de pérennité des projets. Les résultats démontrent le bien-fondé de cette décision. Par ailleurs, il est intéressant de voir que l'importance des contributions des partenaires diffère selon la nature des enveloppes. En effet, dans l'enveloppe EOM, les contributions du FJQ arrivent largement en tête, avec environ 61 % du financement total, suivies par celles du secteur public, avec 24 %. Dans les enveloppes nationale et régionale, le FJQ domine toujours mais de manière moindre, avec respectivement 46 % et 45 % du total des contributions. Il est suivi par le secteur public, avec 28 % pour l'enveloppe régionale, et par les OBNL, avec 21 % pour l'enveloppe nationale. Le secteur privé est surtout présent dans les projets de l'enveloppe nationale où il apporte l'équivalent de 12 % des fonds. La majorité des promoteurs sondés a estimé que le soutien financier disponible pour la mise en œuvre des projets a été essentiel. Ces promoteurs ont aussi affirmé que leur projet n'aurait pas eu lieu sans ce soutien. Les contributions que le Fonds a accordées ont ainsi conduit les partenaires à faire des investissements importants, ce qui a permis de doubler les fonds disponibles pour la réalisation de projets. Les résultats démontrent qu'il est possible de créer un partenariat public-privé efficace pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en permettant, entre autres, d'atteindre un levier global d'investissement intéressant.

La mise en lien de l'ensemble des informations traitées dans le cadre de cette étude démontre que les objectifs du Fonds ont été atteints, et ce, pour chacun des volets d'intervention retenus. La somme des emplois créés, des stages effectués et des jeunes entrepreneurs aidés a permis au Fonds de faire bénéficier 34 223 jeunes d'une expérience significative de travail, ce qui est presque le double du nombre total de jeunes prévu lors du dépôt des demandes de financement. De plus, la contribution à l'insertion sociale et communautaire des jeunes constitue une autre retombée importante du FJQ.

À la lecture des résultats présentés dans ce rapport, on pourrait considérer que le champ d'intervention du Fonds est bien vaste, peut-être trop vaste, diraient certains. Il est donc bon de préciser que ce champ d'intervention est révélateur de la volonté d'ouverture des pouvoirs publics et du secteur privé face aux multiples aspirations des jeunes. C'est cette même volonté d'ouverture qui avait été à l'origine de la création du FJQ, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000, et de l'initiative spéciale qui y avait été lancée afin de mettre en place un ensemble de projets visant à explorer différentes pistes de solutions pour favoriser l'insertion pleine et entière des jeunes au sein de la société québécoise.

R É F É R E N C E S

- ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIOLOGUES ET ANTHROPOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE. *L'insertion professionnelle des jeunes*, Bulletin thématique publié en 2002.
- COMPAS INC. *Évaluation du programme Initiatives Jeunesse*, Enquête auprès de trois vagues d'anciens participants aux programmes Jeunes stagiaires Canada et Services jeunesse Canada, préparée pour Développement des ressources humaines Canada, janvier 2001.
- CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Profil des compétences relatives à l'employabilité*, Document réalisé par le Conseil d'entreprises sur l'enseignement, janvier 1998.
- CONSEIL PERMANENT POUR LA JEUNESSE. *Emploi atypique et précarité chez les jeunes*, Avis publié en avril 2001.
- FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC. *Rapport de l'an 1 du programme « Une école ouverte sur son milieu »*, mars 2002.
- FONDATION CANADIENNE D'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE. *Soyez dans le coup, cadre pour le succès des jeunes entrepreneurs*, Document préparé par le Groupe de travail sur les jeunes entrepreneurs (le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement, l'Institut canadien des professionnels de la logistique, le Forum pour la formation en commerce international), 1996.
- GAUTHIER, Benoît. *Évaluation des impacts individuels du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*, Rapport d'évaluation, septembre 2000.
- GAUTHIER, Madeleine. *Nouveaux acteurs sociaux, nouvelles dynamiques du travail, Les jeunes et le travail : un terrain mouvant*, [s. d.], chapitre 6.
- GROSS GILROY INC. *Stratégie emploi jeunesse : Évaluation formative de Jeunes stagiaires Canada et d'autres initiatives jeunesse de DRHC*, Étude réalisée pour la Direction générale de l'évaluation et développement des données de Développement des ressources humaines Canada, [s. d.].
- JOHNSON & ROY, *Évaluation du Fonds Jeunesse Québec*, Orientations à privilégier pour l'évaluation, Données relatives aux projets terminés au 31 mars 2002, juin 2002.
- JOHNSON & ROY. *Évaluation du Fonds Jeunesse Québec*, Rapport intérimaire 2002-2003, Résultats relatifs aux projets terminés au 31 mars 2003, juin 2003.
- JOHNSON & ROY. *Évaluation des impacts du Fonds Jeunesse Québec*, Rapport intérimaire 2003-2004, Résultats relatifs aux projets terminés au 31 mars 2004, août 2004.
- KRAHN, Harvey, et Jeffrey W. BOWLBY. *Concordance études-compétences professionnelles*, Analyse des enquêtes nationales auprès des diplômés de 1990 à 1995, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, octobre 1999.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Agir autrement*, Stratégie d'intervention pour les écoles secondaires, février 2002.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Les obstacles à l'intégration des jeunes en emploi*, juin 1998.
- OCDE. *De la formation initiale à la vie active*, Document publié en 2000.
- MALENFANT, R., et al. *L'intégration durable en emploi dans la mouvance du marché du travail*, Recension des écrits et points de vue d'organismes d'aide à l'emploi préparé pour CLSC-CHSLD Haute-Ville—Des-Rivières, mars 2002.
- SPR ASSOCIATES INC. *Comment préparer les jeunes Canadiens au marché du travail de demain*, Rapport de consultation Delphi avec des chefs de file, des experts en ressources humaines et des spécialistes de la jeunesse du Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, [s. d.].



EXPERTISE ET SERVICES EN ÉVALUATION

2406, chemin des Quatre-Bourgeois
Bureau 200
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1W5

Téléphone : (418) 650-2555
Télécopieur : (418) 650-0697
Courriel : contact@johnson-roy.com

www.johnson-roy.com



675, rue Saint-Amable
Bureau 130
Québec (Québec)
G1R 2G5

Téléphone : (418) 648-6555
Télécopieur : (418) 648-0809
Ligne sans frais : 1-866-648-6555
Courriel : info@fondsjeunessequebec.com

www.fondsjeunessequebec.com